

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02	EDUCATION	10	ADMINISTRATION	40
ECONOMIE	02	RURAL	02	GOVERNANCE PUBLIQUE	01
NON DEFINIS	02				

N° 3073

4 Juin 2024

4 June 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	07/D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N°07/D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2024 DU 22/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT DU VILLAGE AVEBE EN DEUX (02) PHASES DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	005/AD/C.GOBO/CIPM/SG/2024 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°005 RELATIF A L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°006/DC/C.GOBO/CIPM/AI/2024 DU 10/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES FORAGES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE GOBO
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

3	Reference	000041/C/ARMP/DAF/SDAC/CSM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000041/C/ARMP/DAF/SDAC/CSM/2024 DU 21 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°028/DC/ARMP/CIPM/24 DU 02/04/2024 RELATIVE A L'HEBERGEMENT SECURISE DE L'INFRASTRUCTURE TIC CRITIQUE DE PRODUCTION DU SYSTEME D'INFORMATION DE L'ARMP
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

4	Reference	06/D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N°.....06.../D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2024 DU 22/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASEE DE L'AXE AKOMETAM-NGAT-ABANG DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

5	Reference	008-2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N°008-2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 DU 29 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ASCNPD/CIPM/2024 DU 21 MARS 2024 POUR ACQUISITION DU PETIT MATÉRIEL AGRICOLE ET INTRANTS DES VILLAGES PIONNIERS DES RÉGIONS CE, ES ET SU (LOT 2)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 05962/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM Lire Titre/objet ADDITIF 1 N°05962/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 03/06/2024 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/24/AONO-AC/SDCC/CIPM DU 10/05/2024 POUR LA PASSATION D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE RELATIF A LA FOURNITURE DE 2 250 000 (DEUX MILLIONS DEUX-CENT-CINQUANTE MILLE) LITRES D'HEXANE A LA SODECOTON Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
----------	---

7	Reference 013-2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°013-2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 DU 29 MAI 2024 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
----------	--

8	Reference 0813 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°0813/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE1/MES/2024 DU 28/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATIONS N°02908-23 /L/MINMAP/SG/SG /DGMI/DMTR/EECA DU 12/06/ 2023 ET N° 682-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/BYJ DU 13/02/2024 RELATIF A LA POURSUITE DES MISSIONS DE SUIVI ET DE CONTRÔLE GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ROUTES DITES DE DESENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE L'OUEST.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	--

9	Reference 018/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 018/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM DU 31 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°012 DU 04 MARS 2024 RELATIF SELECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DE PLANS D'INCIDENT EN CAS D'INCIDENT ET DE RELEVEMENT APRES CATASTROPHE DANS LE CADRE DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	--

10	Reference 006/2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 Lire Titre/objet DECISION N°006/2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 DU 17 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2024 DU 21 MARS 2024 POUR ACQUISITION DU MATÉRIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES RÉGIONS DU LITTORAL, DU SUD-OUEST, DU NORD-OUEST ET DE L'OUEST (LOT 3) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

11	Reference 001/DC/MINTOUL/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/MINTOUL/CIPM/2023 DU 06 FÉVRIER 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE DE L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS POUR LES EXERCICES 2023 ET 2024 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 01-03-2023
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	010-2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N°010-2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 DU 29 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ASCNPD/CIPM/2024 DU 21 MARS 2024 POUR ACQUISITION DU PETIT MATÉRIEL AGRICOLE, INTRANTS ET SEMENCES AGROPASTORAUX DES CENTRES DU SERVICE CIVIQUE DE LABA, LANGUI, MBALANG, NDOKPO, GALIM ET DJOUM (LOT 4)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

13	Reference	088/24/CIPM/P/CARPA Lire
	Titre/objet	DECISION N°088/24/CIPM/P/CARPA DU 03/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE AVEC INVERSEUR AUTOMATIQUE AU CARPA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

14	Reference	5961/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1 N°5961/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 03/06/2024 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/24/AONO-AC/SDCC/CIPM DU 10/05/2024 POUR LA PASSATION D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE RELATIF A LA FOURNITURE DE 75 000 000 (SOIXANTE QUINZE MILLIONS) DE BOUCHONS IMPORT CAP TO CAP A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

15	Reference	015-2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 015-2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 DU 29 MAI 2024
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

16	Reference	009-2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009-2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 DU 29 MAI 2024
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

17	Reference	001/CI/FEICOM/DG/2024 DU 3 juin 2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/CI/FEICOM/DG/2024 DU 3 JUIN 2024 DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/FEICOM/CIPM/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 3 AVRIL 2024 POUR LA FOURNITURE DES ENCRES AU FEICOM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference 00069/C/LINAFI/D Lire Titre/objet CONTRACTING AUTHORITY : THE DIRECTOR OF LINAFI TENDER N° NO 0 1 /ONIT/ LINAF/ITB/2024 OF THE 22ND OF APRIL 2024 PROJECT TITLE: FOR THE SUPPLY OF A MINI-BUS (30 SEATS) FOR TRANSPORTATION OF STUDENTS FOR LINAFI VOTE HOLDER : THE DIRECTOR OF LINAFI FINANCING : LINAFI 2024 BUDGET ATTRIBUTION : (SEE TABLE BELOW) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

19	Reference 1 Lire Titre/objet ADDITIF N°1 DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°002/DC/PADESCE/UCP/CG/SPM/CSPM/2024 DU 17 AVRIL 2024 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE). Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

20	Reference 014 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 014 DÉCLARANT INFRACTUEUX L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°018/DPX/MINADER/PADFA II/CSPM/RPM/2024 DU 08/05/2023 RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS ET PETITS MATÉRIELS DE MAINTENANCE DES AMÉNAGEMENTS HYDRO-AGRICOLE (AHA) ET PISTES POUR LE COMPTE DU PADFA II. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

21	Reference 00079/E/2/ Ad/MINHDU/PDVIR/RGS/RPM/05-2024 Lire Titre/objet NOM DU PROJET PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR) INTITULÉ DE L'ACTIVITÉ PRÉSÉLECTION DES ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME DE SUBVENTION AUX INITIATIVES D'INCLUSION ÉCONOMIQUE DES GROUPES DE JEUNES DANS LES VILLES DE BATOURI, DOUALA, KOUSSERI, KUMBA, MAROUA, NGAOUNDÉRI ET YAOUNDÉ NUMÉRO DU PRÊT CRÉDIT IDA N° 6132 CMRÉFÉRENCE DE L'AVIS APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 0001 PDVIR/PIC/PROC/SC/HOO/CD/FY24 DU 13/05/2024 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

22	Reference 5946/24/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY Lire Titre/objet DECISION N° 05946/24/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY DU 03/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°025/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 06/03/2024 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE FILTRES DES GROUPES ELECTROGENES A LA SODECOTON. Nature de prestation Fournitures Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

23	<p>Reference 013/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/24 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/24 DU 04 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE L'AMENAGEMENT DES ESPACES POUR LA CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE A BONDJOCK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.BUDGET FONDS PROPRES, EXERCICE 2024</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture 03-07-2024</p>
-----------	--

24	<p>Reference 03/AONO/CIPM/CPC/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° N°03/AONO/CIPM/CPC/2024 DU 27/04/20245, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE POUR LA SECURISATION DU TERRAIN DU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN - ANNEXE DE DOUALA</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 16-07-2024</p>
-----------	--

25	<p>Reference 02/AONO/CIPM/CPC/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/AONO/CIPM/CPC/2024 DU 24/05/2024 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN RÉSEAU DE GAZ BUTANE AU NOUVEAU BÂTIMENT LHE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 10-07-2024</p>
-----------	---

26	<p>Reference 009-2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°009-2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 DU 29 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ASCNPD/CIPM/2024 DU 21 MARS 2024 POUR ACQUISITION DU PETIT MATÉRIEL AGRICOLE ET INTRANTS DES VILLAGES PIONNIERS DES RÉGIONS LT, SW, NW ET OU (LOT 3)</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

27	<p>Reference 05/D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°05/D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C.MBYO/CIPM/2024 DU 12/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A NGAT (PHASE 01),DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

28	<p>Reference 0133 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°0133/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE1/MES/2024 DU 28 MAI 2024PORTANT ATTRIBUTION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATIONS DE GRE A GREN°02908-23/L/MINMAP/SG/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 12/06/2023 ET N° 682-24/L/PRC/ MINMAP/SG/DGMI/DMTR/BYJ DU 13/02/2024 RELATIFS A LA POURSUITE DES MISSIONS DE SUIVI ET DE CONTRÔLE GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ROUTES DITES DE DESENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE L'OUEST.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference 001 Lire Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 13 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TOILETTES DANS LES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES DE LA CAY2, REGION DU CENTRE, DEPARTEMENT DU MFOUNDIADDITIF N°001 Nature de prestation Travaux Date de cloture N/A
-----------	---

30	Reference 01 Lire Titre/objet MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE : PREFECTURE DE MFOU - APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000001/AONO/JO5/CDPM/2024 DU 03/05/2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ROUTES T2 : MAN MISOLA –AYO – CARREFOUR NKOABANG (5KM) ET T3 : ALL NATION – MBAKA'A-OKEKELA – NKASSOMO (5KM), DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.ADDITIFN°1 PORTANT SUR Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

31	Reference 04/ONITINASLA/NASLA-ITB/2024 Lire Titre/objet TENDER NOTICE URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 04/ONITINASLA/NASLA-ITB/2024 OF 24105/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF THREE (03) BLOCKS OF CLASSROOMS AT THE NATIONAL SCHOOL OF LOCAL ADMINISTRATION (NASLA), BUEA. (THREE (03) PHASES) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 19-06-2024
-----------	--

32	Reference 009/DC/FEICOM/CIPM 2024 Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 009/DC/FEICOM/CIPM 2024 DU 03 JUIN 2024 POUR LA FOURNITURE DES PIÈCES DE RECHANGE DU PARC INFORMATIQUE AU FEICOM Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 03-07-2024
-----------	---

33	Reference 016/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 03 JUIN 2024 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°016/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 03 JUIN 2024 _____ PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

34	Reference 011/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/24 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 011/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/24 DU 04 JUIN 2024 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE LA ROUTE COMMUNALE NKENGLIKOK (PLAQUE MABINE) – MAMBINE – LINDOI (9KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2024 Nature de prestation Travaux Date de cloture 03-07-2024
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [011/DC/FEICOM/CIPM/ 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 011/DC/FEICOM/CIPM/ 2024 DU3 JUIN 2024POUR L'ACQUISITION DES RAMES DE PAPIER PAR LE FEICOM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 04-07-2024

36

Reference [017/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 03 JUIN 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°017/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 03 JUIN 2024 _____ PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

37

Reference [005/AONO/MINEFOP/CIPM/2024 DU 31 MAI 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINEFOP/CIPM/2024 DU 31 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 07-07-2024

38

Reference [19/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°19/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 29/05/2024, POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU DIAMARE DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : CETIC DE DOGBA, CES BILINGUE DE DOUVANGAR, LYCEE DE MESKINE, CETIC DE PETTE, CES DE BOGO, CETIC DE DARGALA, LYCEE DE MASSAKAL ET LYCEE DE LOULOU, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS ; IMPUTATION :

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-06-2024

39

Reference [011/2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°011/2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 DU 17 MAI 2024

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

40

Reference [03/DC/C/LDO/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C/LDO/CIPM/2024 DU 23 MAI 2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE FONCTION DU MAIRE (01 PICK-UP DOUBLE CABINE), DANS LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Nature de prestation Fournitures

Date de cloture 13-06-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

41	<p>Reference 05/C/C.MBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°05/C/C.MBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/C.MBYO/CIPM/2024 DU 12/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A NGAT (PHASE 01), DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

42	<p>Reference 010/C/FEICOM/DG DU 03 juin 2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N°010/C/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/FEICOM/CIPM/2024 DU 15 AVRIL 2024 POUR L'ACQUISITION DES DEFIBRILLATEURS PAR LE FEICOM.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

43	<p>Reference 815 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE/RADIO/PRESSE N° 815/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE1/NNEY/2024 DU 29/05/2024 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°31/AOIO/MINTP/CSPM-PLANUT/CCCM-TR/2024 DU 17/AVRIL/2024, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE EN REPUBLIQUE DU CAMEROUN. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP/BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

44	<p>Reference 019/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°019/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM DU 31 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°016 DU 08 AVRIL 2024 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN CADRE APPROPRIÉ POUR LES OPERATEURS OTT (OVER-THE-TOP) AU CAMEROUN DANS LE CADRE DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) FINANCEMENT : IDA : N° 69870-CM</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

45	<p>Reference 00 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVUCE D'UN GROUPE ELECTROGENE AVEC INVERSEUR AUTOMATIQUE AU CARPA</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

46	<p>Reference 011/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 03 JUIN 2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE DE PRESSE N°011/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 03 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°013/AONR/MINTOUL/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024 POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE EN VUE DE LA RÉHABILITATION DU CENTRE CLIMATIQUE DE DSCHANG DANS LA RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

47	<p>Reference 13/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 28/05/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO SAVA DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : CES DE TOLKOMARI, CES DE DOULO ET CETIC DE DALA ZOULGO, REGIONDE L'EXTREME-NORD, EN PRODEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BIP CREN (RESSOURCES FEICOM) EXERCICE : 2024 IMPUTATION :</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 26-06-2024</p>
-----------	---

48	<p>Reference 11/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 28/05/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO DANAY DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : CES DE POLGUE, CETIC DE BANGANA, CETIC DE DJONDONG, CETIC DE DOREISSOU, CETIC DE MAOUDA, CETIC DE VELE, CES DE ZARIA, CES DE BAIGA ET LYCEE DE KONKORONG, REGION DE L'EXTREME-NORD, EN PRODEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS ; IMPUTATION :</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 26-06-2024</p>
-----------	---

49	<p>Reference 012/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/24 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/24 DU 04 JUIN 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE LA ROUTE CARREFOUR LINDOI – CARREFOUR SENATEUR (9KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2024.</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture 03-07-2024</p>
-----------	--

50	<p>Reference 05/ONITINASLA/NASLA-ITB/2024 Lire</p> <p>Titre/objet URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 05/ONITINASLA/NASLA-ITB/2024 OF 24/05/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A GENERATOR HOUSE AT THE NATIONAL SCHOOL OF LOCAL ADMINISTRATION (NASLA) AT BUEA</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 19-06-2024</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

51

Reference [077/24/AONO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 077 /24/AONO/SDCC/CIPM DU 31 MAI POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE CANIVEAUET DES PLOTS POUR RESEAU INCENDIE LE LONG DU NÏUR DE CLOTURE A L'USINE D'EGRENAGE DE GOUNA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 10-07-2024

52

Reference [2024/07/AONO/CANII/CIPM DU 03/06/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 2024/07/AONO/CANII/CIPM DU 03/06/2024 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES VRD A LA MAIRIE DE NGAOUNDERE IIFINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2024.IMPUTATION BUDGETAIRE : CONV N°

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 28-06-2024

53

Reference [016/AONO/FEICOM/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 016/AONO/FEICOM/CIPM/2024 DU 03 JUIIN 2024 POUR LA LIBRE GERANCE DE LA CANTINE DU FEICOM, AU TITRE DES EXERCICES 2024 - 2025

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 02-07-2024

54

Reference [078/24/AONO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRE N 078/24/AONO/SDCC/CIPM DU 31 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DU HANGAR GARAGE DE GUIDER ET CONSTRUCTION D'UNCANIVEAU DE 50 ML.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-06-2024

55

Reference [04/AONO/CIPM/CPC/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/AONO/CIPM/CPC/2024 DU 29/05/2024, POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN PLACE D'UN LOGICIEL POUR LES PROJETS DE RECHERCHE DU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 12-07-2024

56

Reference [009/AONO/CAY6/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°009/AONO/CAY6/CIPM/2024 DU 04/06/2024EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIRIES DANS LES QUARTIERS DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 6 : (1) CARREFOUR DU PETIT MARCHÉ DU CENTRE – CARREFOUR BEIGNETS – CARREFOUR TKC; (2) CARREFOUR BEIGNET – QUARTIER LATIN – CARREFOUR NOUVEAU MARCHÉ DU CENTRE; (3) CARREFOUR BANANE – CARREFOUR DU CHEF – PONT HENRI ET FRÈRES ;(4)PONT ABEGA – AKOK-NDOÉ 2 (JUSQU'À LA LIMITE AVEC YAOUNDÉ 7) ; (5) PONT MAETUR MENDONG – CARREFOUR DU CHEF – CARREFOUR AKOK-NDOÉ 2 ; (6) CARREFOUR LAMPADAIRE SIMBOCK – BAMBOU DE CHINE SIMBOCK ; (7) CARREFOUR TERMINUS MVOG BETSI – CARREFOUR MEWOULOU

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 01-07-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

57	Reference 5828/24 /DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AK Lire Titre/objet DECISION N° 5828/24 /DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AK DU 31/05/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°046/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 02/04/2024 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE SECTIONS DES GRILLES DE FEEDER 700 LUMMUS POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON Nature de prestation Fournitures Date de cloture N/A
-----------	--

58	Reference 2024/249/ARMP/DAF/SDAC/CSM/2024 Lire Titre/objet DECISION N°2024/249/ARMP/DAF/SDAC/CSM/2024 DU 21 MAI 2024. PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°028/DC/ARMP/CIPM/24 DU 02/04/2024 RELATIVE A L'HEBERGEMENT SECURISE DE L'INFRASTRUCTURE TIC CRITIQUE DE PRODUCTION DU SYSTEME D'INFORMATION DE L'ARMP Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

59	Reference 035/AAONR/MINTP/ CIPM-TCRI /2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 035/AAONR/MINTP/ CIPM-TCRI /2024 DU 24 MAI 2024,EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DANS LA RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2024 ET SUIVANT. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 01-07-2024
-----------	---

60	Reference 004/AD/C.GOBO/CIPM/SG/2024 Lire Titre/objet ADDITIF N°004 RELATIF A L'AVIS N°18/AONO/C.GOBO/CIPM/TBEC/2024 DU 10/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PLATEFORME MULTISPORTS A GOBO Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

61	Reference 001 Lire Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 13 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE (QUARTIER MADAGASCAR)ADDITIF N°001 Nature de prestation Travaux Date de cloture N/A
-----------	---

62	Reference 001 Lire Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU10 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE CARRIERE BARSTADE DU CAIRE AVEC BRETELLE CARREFOUR COCOTIER DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II ADDITIF N°001 Nature de prestation Travaux Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

63

Reference [18/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/CREN/SG/CIPM/TBEC/2024 DU 29/05/2024, POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : LYCEE DE FOTOKOL, CES DE MALTAM, ENIEG DE KOUSSERI, CETIC DE LOGONE-BIRNI, CETIC DE WAZA ET CES DE MAZERA, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE2024 ET SUIVANTS ; IMPUTATION :

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-06-2024

64

Reference [10/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 28/05/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : LYCEE DE FOTOKOL, CES DE MALTAM, ENIEG DE KOUSSERI, CETIC DE LOGONE-BIRNI, CETIC DE WAZA ET CES DE MAZERA, REGION DE L'EXTREME-NORD, EN PRODEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS ; IMPUTATION :

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-06-2024

65

Reference [009/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 28/05/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU DIAMARE DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : CETIC DE DOGBA, CES BILINGUE DE DOUVANGAR, LYCEE DE MESKINE, CETIC DE PETTE, CES DE BOGO, CETIC DE DARGALA, LYCEE DE MASSAKAL ET LYCEE DE LOULOU, REGIONDE L'EXTREME-NORD, EN PRODEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS, IMPUTATION : IMPUTATION :

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-06-2024

66

Reference [010/DC/FEICOM/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 010/DC/FEICOM/CIPM/2024 DU 03 JUIN 2024POUR L'EDITION DU LIVRE INTITULE « FEICOM, 50 ANS AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT LOCAL ».

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 04-07-2024

67

Reference [15/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 29/05/2024, POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO DANAY DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : CES DE POLGUE, CETIC DE BANGANA, CETIC DE DJONDONG, CETIC DE DOREISSOU, CETIC DE MAOUDA, CETIC DE VELE, CES DE ZARIA, CES DE BAIGA ET LYCEE DE KONKORONG, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE2024 ET SUIVANTS ; IMPUTATION :

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-06-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

68	Reference	14/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 28/05/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : CETIC DE HINA, LYCEE BILINGUE DE BOUKOULA, CES DE KILA, CES DE BAO NDEVGAI, CES DE ZAKOURMA ET CES DE ZEHLEVED, REGIONDE L'EXTREME-NORD, EN PRODEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS ; IMPUTATION :
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-06-2024

69	Reference	16/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 29/05/2024 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO KANI DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : LYCEE DE BIZILI, CES DE KORRE, CES DE DARAM, CES DE DAMAI, LYCEE BILINGUE DE MINDIF, LYCEE TECHNIQUE DE DZIGUILAO ET CES BILINGUE DE GUIDIGUIS, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS ; IMPUTATION :
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-06-2024

70	Reference	17/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°17/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 29/05/2024 , POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA ET MAYO SAVA DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : CETIC DE HINA, LYCEE BILINGUE DE BOUKOULA, CES DE KILA, CES DE BAO NDEVGAI, CES DE DZOKOURMA, CES DE TOLKOMARI, CES DE DOULO ET CETIC DE DALA ZOULGO CES DE ZEHLEVED, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS ; IMPUTATION :
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-06-2024

71	Reference	003/DC/MINEFOP/CIPM/2024 DU 31 MAI Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINEFOP/CIPM/2024 DU 31 MAI 2024 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	07-07-2024

72	Reference	002 /AONO/PU/CB-BBU/SIGAMP/CIPM/2024 du 21/05/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002 /AONO/PU/CB-BBU/SIGAMP/CIPM/2024 DU 21/05/2024 POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES POUR ECLAIRAGE DE LA VOIRIE DE BIWONG-BULU DANS LA COMMUNE DE BIWONG-BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	19-06-2024



COMMUNE DE MBALMAYO

DECISION N°07/D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2024 DU 22/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT DU VILLAGE AVEBE EN DEUX (02) PHASES DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE L

Command

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime foncier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2009/0011 du 10 juillet 2009 portant régime foncier des CTD ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM/2005 du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics;

Vu l'arrêté n° 000143/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant élection du Maire ZANG MBA OBELE Dieudonné et de ses Ad

Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_07_/ AONO/C.MBYO/CIPM/2024 DU 22/03/2024 ELECTRIQUE MT/BT DU VILLAGE AVEBE EN DEUX (02) PHASES DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT

Article 1: L'Entreprise ci-après citée est retenue Adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée:

N°	Objet et lieu d'exécution	
----	---------------------------	--

10

TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT DU VILLAGE AVEBE EN DEUX (02) PHASES DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

B.P:

Article 2: la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /



MBALMAYO le 6 Mai 2024

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

COMMUNE DE GOBO

ADDITIF N°005 RELATIF A L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°006/DC/C.GOBO/CIPM/AI/2024 DU 10/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES FORAGES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE GOBO

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **(01) un** original et **six (06)** copies marquées comme tel, devront être déposées contre récépissé au service de la passation à la Mairie de Gobo, au plus tard le **10/06/2024**, à 13heures locales. Elles devront porter la mention :

<< AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°006/DC/C.GOBO/CIPM/AG/2024 DU 10/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES CERTAINS FORAGES A GUIRIOU, POLGUE, DOM, GALAM, DOBONA , MASSA, YAKREOU, KARAM,GOBO,DABANA ET BIGUIDANS LA COMMUNE DE GOBO, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME – NORD.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2024 >>

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Lire plutot

emplaires dont **(01) un** original et **six (06)** copies marquées comme tel, devront être déposées contre récépissé au service de la passation à la Mairie de Gobo, au plus tard le **24/06/2024**, à 13heures locales. Elles devront porter la mention :

<< AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°006/DC/C.GOBO/CIPM/AG/2024 DU 10/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES CERTAINS FORAGES A GUIRIOU, POLGUE, DOM, GALAM, DOBONA , MASSA, YAKREOU, KARAM,GOBO,DABANA ET BIGUIDANS LA COMMUNE DE GOBO, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME – NORD.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2024 >>

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le **10/06/2024** à **14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Gobo, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le **24/06/2024** à **14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Gobo, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

GOBO le 31 Mai 2024

Le MAIRE

ROUBOUTANGOU NGUINA

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N° 000041/C/ARMP/DAF/SDAC/CSM/2024 DU 21 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°028/DC/ARMP/CIPM/24 DU 02/04/2024 RELATIVE A L'HEBERGEMENT SECURISE DE L'INFRASTRUCTURE TIC CRITIQUE DE PRODUCTION DU SYSTEME D'INFORMATION DE L'ARMP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) communique :

Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation N°028/DC/ARMP/CIPM/24 DU 02/04/2024 relative à l'hébergement sécurisé de l'infrastructure tic critique de production du système d'information de l'ARMP

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI
ETS PRINTEL BP : 12332 Yaoundé/Cameroun Tel : 699 638 866	Quarante-neuf millions six cent cinquante-cinq mille sept cent (49.655.700) Franc CFA	Vingt-Cinq (25) jours

L'attributaire de ladite lettre-commande est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction de l'Administration et des Finances/Service des Marchés sis au 4^{ème} étage (Porte n°6039) de l'immeuble siège de l'Agence de Régulation des Marchés Publics à Yaoundé pour suite des procédures administratives.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer son offre sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 21 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

COMMUNE DE MBALMAYO

**DECISION N°.....06.../D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS
RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 06/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/202 DU 22/03/2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT
MONOPHASEE DE L'AXE AKOMETAM-NGAT-ABANG DANS LA COMMUNE DE
MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE

Commandeur de l'ordre

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime foncier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2009/0011 du 10 juillet 2009 portant régime foncier des CTD ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM/2005 du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics;

Vu l'arrêté n° 000143/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant élection du Maire ZANG MBA OBELE Dieudonné et de ses Adjointes;

**Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_06_/ AONO/C.MBYO/CIPM/2024 DU 22/03/2024
REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASEE DE L'AXE AKOMETAM-NGAT-ABANG
DU CENTRE.**

DECISION

Article 1: L'Entreprise ci-après citée est retenue Adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée:

N°	Objet et lieu d'exécution	
09	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASEE DE L'AXE AKOMETAM-NGAT-ABANG DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.	B.P: 2 226,

Article 2: la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

MBALMAYO le 6 Mai 2024

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°008-2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 DU 29 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ASCNPD/CIPM/2024 DU 21 MARS
2024 POUR ACQUISITION DU PETIT MATÉRIEL AGRICOLE ET INTRANTS DES VILLAGES PIONNIERS
DES RÉGIONS CE, ES ET SU (LOT 2)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu** la Constitution ;
Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la Loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
Vu la Circulaire N° 000000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;
Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/ASCNPD/CIPM/2024 du 21 mars 2024 pour : acquisition du petit matériel agricole et intrants des sites des villages pionniers des régions AD, EN et NO (lot 1); acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions CE, ES et SU (lot 2); acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions LT, SW, NW et OU (lot 3); acquisition du petit matériel agricole, intrants et semences agropastoraux des centres du service civique de LABA, LANGUI, MBALANG, NDOKPO, GALIM et DJOUM (lot 4);
Vu les offres des soumissionnaires ;
Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;
Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;
 Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/ASCNPD/CIPM/2024 du 21 mars 2024 pour acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions CE, ES et SU (lot 2); BIP ASCNPD exercice 2024 ; imputation : 2024 44 02 310 000 222 801 (lot 2).

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
NGOL ENTREPRISE B.P: 4031 Yaoundé Tél : 695 047 948/ 677 49 27 09 N°RCCM: RC/YAO/2016/A/2281 N° Contribuable : P068612492592Q	Quinze millionssixcent soixante-douze mille cent quatre-vingt-six (15 672 186) FCFA	Quinze (15) jours

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N°05962/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 03/06/2024 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/24/AONO-AC/SDCC/CIPM DU 10/05/2024 POUR LA PASSATION D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE RELATIF A LA FOURNITURE DE 2 250 000 (DEUX MILLIONS DEUX-CENT-CINQUANTE MILLE) LITRES D'HEXANE A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en français ou en anglais, établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le **05/06/2024** à **15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. L'enveloppe extérieure anonyme contenant chaque offre portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/24/AONO-AC/SDCC/CIPM DU 10/05/2024 POUR LA PASSATION D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE RELATIF A LA FOURNITURE DE 2 250 000 LITRES D'HEXANE A LA SODECOTON

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Lire plutot

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en français ou en anglais, établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le **19/06/2024** à **15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. L'enveloppe extérieure anonyme contenant chaque offre portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°03/24/AOIO-AC/SDCC/CIPM DU 10/05/2024 POUR LA PASSATION D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE RELATIF A LA FOURNITURE DE 2 250 000 LITRES D'HEXANE A LA SODECOTON

2 Recevabilité des Offres

Au lieu de ...

Les pièces requises pour le dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

2 Recevabilité des Offres**Lire plutot**

Les pièces requises pour le dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion de la Direction Générale de la Société à Garoua, le **05/06/2024**, à partir de 16 heures

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Lire plutot

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion de la Direction Générale de la Société à Garoua, le **19/06/2024**, à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier

4 Durée Validité des Offres**Au lieu de ...**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

Lire plutot

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 (cent-vingt) jours à compter de la date limite initiale fixée pour la remise des offres

GAROUA le 3 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

**AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE
PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT****COMMUNIQUE N°013-2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 DU 29 MAI 2024**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offres	Objet	Attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
N°002/ AONO/ ASCNPD/CIPM/ 2024	Acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions CE, ES et SU (lot 2)	NGOL ENTREPRISE B.P: 4031 Yaoundé Tél : 695 047 948 / 677 49 27 09 N°RCCM: RC/YAO/2016/A/2281 N° Contribuable : P068612492592Q	Quinze millionssixcent soixante-douze mille cent quatre-vingt-six (15 672 186) FCFA	Quinze (15) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

*YAOUNDE le 17 Mai 2024**Le DIRECTEUR GÉNÉRAL****TAOSSI***

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N°0813/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE1/MES/2024 DU 28/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATIONS N°02908-23 /L/MINMAP/SG/SG /DGMI/DMTR/EECA DU 12/06/ 2023 ET N° 682-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/BYJ DU 13/02/2024 RELATIF A LA POURSUITE DES MISSIONS DE SUIVI ET DE CONTRÔLE GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ROUTES DITES DE DESENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE L'OUEST.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :
Conformément aux dispositions de la consultation de gré à gré suivant autorisations N° 02908-23/L/MINMAP/SG/SG/DGMI/DMTR/EECA du 12/06/2023 et N° 682-24/L/PRC/ MINMAP/SG/DGMI/DMTR/BYJ du 13/02/2024, relatif à la poursuite des missions de suivi et de contrôle géotechnique des travaux de construction de la route dites de désenclavement du bassin agricole de l'Ouest, le résultat de l'évaluation des Offres du soumissionnaire se présente comme suit :

N° du lot	Tronçons	Région	Montant corrigé en chiffre TTC en FCFA	Attributaire	Délai (mois)	Type d'intervention
Lot1.1	Mbouda-Bagam-Galim(18,005km) et Mbouda-Balaloum-Bati (24,060km), Balaloum-Ngouaya(9.370km) et la voirie de Galim(1,5km+gravillonnage de la section carrefour Bagam-Marché de Bamenyam)		507 439 199	Laboratoire National de Génie Civil (LABOGENIE) Tél : 222 303 445	14+7 Jours	Assistance géotechnique à la maîtrise d'ouvrage en phase d'études, le suivi et le contrôle géotechnique des travaux
Lot1.2	Mbouda-Bamesso-Galim(17,490km), Mbouda-Batcham pk 17+00(8,554km) et la voirie de Batcham.					
Lot1.3	Baleveng-Bangang-Batcham (PK17+00 :17km) y compris le contournement du marché de Bangang (0,9km), Batcham-Balessing (12,977km) et la voirie de bangang.					

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de marché.
Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Mai 2024

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 018/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM DU 31 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°012 DU 04 MARS 2024 RELATIF SELECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DE PLANS D'INCIDENT EN CAS D'INCIDENT ET DE RELEVEMENT APRES CATASTROPHE DANS LE CADRE DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du PATNUC communique conformément aux dispositions du nouveau cadre de la passation des marchés de la Banque mondiale, édition de Juillet 2016, revue en Janvier 2017, puis en Octobre 2017, Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020. La Méthode retenue pour la sélection des consultants était « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût » (SFQC) telle que décrite dans l'Avis à manifestation publié.

Nom du Projet : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN
 Financement : N° IDA : 69870-CM

Les résultats de la manifestation d'intérêt sus référencée se présentant comme suit :

NOM DES CONSULTANTS	NATIONALITE	ADRESSE
GTC: Global Training and Consulting Services	Tunisienne	Tél : +21671714971 E.mail : dg@gt-groupe.com commercial.gtc@topnet.tn / Sami.trimech@gt-groupe.Com , Site Web : www.gt-groupe.com / http://gt-consulting.com.tn/
MBASG consulting	Tunisienne	Adresse : 3, Rue El Faracha, Cité Ennozha, 2027, Ariana, Tunisie Tél : +216 22 727 743, E.mail : mbasti2016@gmail.com mohamed.basti@hexabite.tn
Groupe DEFIS & STRATÉGIES	Côte d'Ivoire	Adresse : Cocody SODEFOR - cité EECI villa ?6302 Tél : +225 27 22 44 71 71 E.mail : contact@defisetstrategies.com Site web : www.defisetstrategies.com 02BP : 512 Abidjan 02 – Cote d'ivoire
Groupement ICCSOFT& RESYTAL	Camerounaise	Tél : (+237) 222 23 41 26 / (+237) 222 21 28 17 E.mail : info@iccssoft.cm BP: 4124 Yaoundé-Cameroun

NB : Le tableau des résultats ci-dessus tient lieu de la liste restreinte pour la suite du processus de sélection

YAOUNDE le 31 Mai 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°006/2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 DU 17 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2024 DU 21 MARS
2024 POUR ACQUISITION DU MATÉRIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES RÉGIONS DU
LITTORAL, DU SUD-OUEST, DU NORD-OUEST ET DE L'OUEST (LOT 3)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la Loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
Vu la Circulaire N° 000000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;
Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2024 du 21 mars 2024 pour acquisition du matériel d'installation des volontaires des Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord (1&2) (lot 1); acquisition du matériel d'installation des volontaires des Régions du Centre, de l'Est et du Sud (lot 2) ; acquisition du matériel d'installation des volontaires des Régions du Littoral, du Sud-Ouest, du Nord-Ouest et de l'Ouest (lot 3).
Vu les offres des soumissionnaires ;
Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;
Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE**Article 1 :**

Le Soumissionnaire ci-après est attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2024 du 21 mars 2024 pour acquisition du matériel d'installation des volontaires des Régions du Littoral, du Sud-Ouest, du Nord-Ouest et de l'Ouest (lot 3); BIP ASCNPD exercice 2024 ; imputation : 2024 044 02 320 000 222 806 (lot 3).

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
NGOL ENTREPRISE B.P: / Yaoundé Tél : 695 047 948/677 492 709 N°RCCM: RC/YAO/2016/A/2281 N° Contribuable : P068612492592Q	Dix-sept millions six cent quarante mille six cent cinquante-trois (17 640 653) FCFA	Quinze (15) jours

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 17 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/MINTOUL/CIPM/2023 DU 06 FÉVRIER 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE DE L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS POUR LES EXERCICES 2023 ET 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
57 23 151 01 390000 361481

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, une Demande de Cotation pour le recrutement d'un prestataire devant assurer le gardiennage de jour et de nuit de l'immeuble abritant ses services pour les exercices 2023 et 2024 sur financement du Budget de Fonctionnement du MINTOUL.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et des biens de l'immeuble siège abritant les services centraux du MINTOUL et fournir un personnel compétent (cinq (05) vigiles dont 02 de jour et 03 de nuit) formé aux tâches de sécurité, correctement vêtu d'un uniforme propre et bien présentable, sachant lire et écrire l'une des langues officielles du Cameroun.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de dix-sept millions cinq cent mille (17 500 000) FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) pour la tranche ferme (exercice 2023) et dix-huit millions (18 000 000) pour la tranche conditionnelle (exercice 2024).

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux sociétés de gardiennage exerçant au Cameroun.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget de Fonctionnement du Ministère du Tourisme et des Loisirs des exercices 2023 et 2024, Imputation 57 23 151 01 390000 361481 et Suivante.

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 205, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de cinquante-cinq mille (55 000) francs CFA non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

8. Remises des offres

L'offre est établie en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Elle devra être scellée, cachetée et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, au plus tard le 01^{er} mars 2023 à 11 heures, heure locale, déposée contre décharge et portera la mention :

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINTOUL/CIPM/2023 DU 06 FÉVRIER 2023

POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE DE L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS POUR LES EXERCICES 2023 ET 2024

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le contrat signé avec le prestataire retenu aura une durée de vingt-quatre (24) mois, soit douze (12) mois pour la tranche ferme (2023) et douze (12) mois pour la conditionnelle (2024) à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer la mission.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de sept cent mille (700 000) Francs CFA ayant une durée de validité de un (01) mois au-delà de la date originale de validité de l'offre et établi par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur offre respective.

Elle aura lieu le 01^{er} mars 2023 à 12 heures, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1^{er} étage du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

12. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

l'examen de la conformité des pièces administratives ;

l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, références professionnelles du prestataire notamment l'existence d'un document officiel attestant de l'autorisation du soumissionnaire à exercer comme Société de Gardiennage au Cameroun, de la qualification et l'expérience des vigiles et de la présentation de l'offre ;

la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;

l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

Pour ce faire, elle fera usage des critères ci-après :

A- Critères éliminatoires :

Dossier incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;

Offre non conforme à la présentation exigée (offres multiples, utilisation de serdo) ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Absence de caution de soumission ;

Note technique inférieure à 3 des 5 critères essentiels ;

Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière.

B- Critères essentiels :

Présentation générale de l'offre (Pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires en couleur) ;

Personnel ;

Références générales ou expériences du soumissionnaire dans les prestations similaires ;

Agrément ;

Matériels ;

Durée du contrat.

Le système de notation des cotations relativement aux critères essentiels dont le détail est donné en annexe, se fera par mode binaire (oui/non).

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, Tél : 222 22 67 68.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 6 Février 2023

Le MINISTRE

MAIGARI BELLO BOUBA

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°010-2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 DU 29 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ASCNPD/CIPM/2024 DU 21 MARS
2024 POUR ACQUISITION DU PETIT MATÉRIEL AGRICOLE, INTRANTS ET SEMENCES
AGROPASTORAUX DES CENTRES DU SERVICE CIVIQUE DE LABA, LANGUI, MBALANG, NDOKPO,
GALIM ET DJOUM (LOT 4)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu** la Constitution ;
Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la Loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
Vu la Circulaire N° 000000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;
Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/ASCNPD/CIPM/2024 du 21 mars 2024 pour : acquisition du petit matériel agricole et intrants des sites des villages pionniers des régions AD, EN et NO (lot 1); acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions CE, ES et SU (lot 2); acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions LT, SW, NW et OU (lot 3); acquisition du petit matériel agricole, intrants et semences agropastoraux des centres du service civique de LABA, LANGUI, MBALANG, NDOKPO, GALIM et DJOUM (lot 4);
Vu les offres des soumissionnaires ;
Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;
Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;
 Considérant les nécessités de service

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/ASCNPD/CIPM/2024 du 21 mars 2024 pour : acquisition du petit matériel agricole, intrants et semences agropastoraux des centres du service civique de LABA, LANGUI, MBALANG, NDOKPO, GALIM et DJOUM (lot 4); BIP ASCNPD exercice 2024 ; imputation : 2024 44 02 310 000 222 803 (lot 4).

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
NGOL ENTREPRISE B.P: 4031 Yaoundé Tél : 695 047 948/ 677 49 27 09 N°RCCM: RC/YAO/2016/A/2281 N° Contribuable : P068612492592Q	Trente-deux millionssix cent trente-huit mille quatre cent vingt-huit francs (32 638 428) FCFA	Quinze (15) jours

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

DECISION N°088/24/CIPM/P/CARPA DU 03/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE AVEC INVERSEUR AUTOMATIQUE AU CARPA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président,

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2006/012 du 29/12/2006 fixant le régime des contrats de partenariat ;

Vu le décret n°2012/148 du 21/03/12 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2008/035 du 23/01/2008 portant organisation et fonctionnement du Conseil d'Appui à la Réalisation des contrats de Partenariat ;

Vu le décret N°2008/0115/PM du 24/01/2008 précisant les modalités d'application de la loi N°2006/012 du 29/12/2006 fixant le régime des Contrats de Partenariat ;

Vu la loi N°2008/009 du 16/07/2008 fixant le régime fiscal, financier et comptable applicable aux Contrats de Partenariat ;

Vu le décret N°2016/108 du 24 février 2016 portant nomination du Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat ;

Vu le décret N°2004/275 du 24/09/2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08/03/12 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu l'appel la DC N°01/DC/CARPA/MO/CIPM/2024 du 22/04/202 pour l'acquisition, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène avec inverseur automatique au CARPA.

DECIDE :

Article 1 : le Soumissionnaire **NEXPHASE SECURITY SOLUTIONS** BP : 35209 Yaoundé, Tél : 237 243 029 999 est attributaire de la Lettre-Commande suite à la demande de cotation sus citée pour l'acquisition, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène pour un montant TTC de dix-neuf millions cinq cent vingt-trois mille neuf cent huit **(19 523 908 FCFA)** dans un délai de trente (30) jours.

Article 2 : l'intéressé est invité à se présenter au siège du CARPA en vue de la finalisation du dossier y afférent.

YAOUNDE le 3 Juin 2024

Le PRÉSIDENT

BONDOMA YOKONO Dieudonné

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N°5961/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 03/06/2024 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/24/AONO-AC/SDCC/CIPM DU 10/05/2024 POUR LA PASSATION D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE RELATIF A LA FOURNITURE DE 75 000 000 (SOIXANTE QUINZE MILLIONS) DE BOUCHONS IMPORT CAP TO CAP A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en français ou en anglais, établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le **05/06/2024** à **15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. L'enveloppe extérieure anonyme contenant chaque offre portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/24/AONO-AC/SDCC/CIPM DU 10/05/2024 POUR LA PASSATION D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE RELATIF A LA FOURNITURE DE 75 000 000 (SOIXANTE QUINZE MILLIONS) DE BOUCHONS IMPORT CAP TO CAP A LA SODECOTON

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Lire plutot

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en français ou en anglais, établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le **19/06/2024** à **15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. L'enveloppe extérieure anonyme contenant chaque offre portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°02/24/AOIO-AC/SDCC/CIPM DU 10/05/2024 POUR LA PASSATION D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE RELATIF A LA FOURNITURE DE 75 000 000 (SOIXANTE QUINZE MILLIONS) DE BOUCHONS IMPORT CAP TO CAP A LA SODECOTON

2 Recevabilité des Offres

Au lieu de ...

Les pièces requises pour le dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres

2 Recevabilité des Offres**Lire plutot**

Les pièces requises pour le dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion de la Direction Générale de la Société à Garoua, le **05/06/2024**, à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Lire plutot

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion de la Direction Générale de la Société à Garoua, le **19/06/2024**, à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier

4 Durée Validité des Offres**Au lieu de ...**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

Lire plutot

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 (cent-vingt) jours à compter de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

GAROUA le 3 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 015-2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 DU 29 MAI 2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offres	Objet	Attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
N°002/ AONO/ ASCNPD/CIPM/ 2024	Acquisition du petit matériel agricole, intrants et semences agropastoraux des centres du service civique de LABA, LANGUI, MBALANG, NDOKPO, GALIM et DJOUM(lot 4)	NGOL ENTREPRISE B.P: 4031 Yaoundé Tél : 695 047 948/ 677 49 27 09 N°RCCM: RC/YAO/2016/A/2281 N° Contribuable : P068612492592Q	Trente-deux millionssix cent trente-huit mille quatre cent vingt-huit francs (32 638 428) FCFA	Quinze (15) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

YAOUNDE le 17 Mai 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°009-2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 DU 29 MAI 2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offres	Objet	Attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
N°002/ AONO/ ASCNPD/CIPM/ 2024	Acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions LT, SW, NW et OU (lot 3)	N 3C CORPORATION B.P: 4355 Yaoundé Tél : 698 208 797/ 674 848 632 N°RCCM: RC/YAE/2018/A/476 N° Contribuable : P088812675977Y	Vingt un millions cent dix-huit mille six cent trente-huit (21 118 638) FCFA	Quinze (15) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

YAOUNDE le 17 Mai 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N°001/CI/FEICOM/DG/2024 DU 3 JUIN 2024 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/FEICOM/CIPM/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 3
AVRIL 2024 POUR LA FOURNITURE DES ENCRAS AU FEICOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),

Porte à l'attention du public, qu'à l'issue de l'ouverture des offres par la Commission Interne de Passation des marchés, aucune offre n'a été jugée conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sus évoqué.

Aussi, Monsieur le Directeur Général déclare ledit Appel d'Offres, infructueux en conformité à l'article 103 alinéa 1.b. du Code des Marchés Publics.

YAOUNDE le 3 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

LIMBE NAUTICAL ARTS AND FISHERIES INSTITUTE

CONTRACTING AUTHORITY : THE DIRECTOR OF LINAFI TENDER N° NO 0 1 /ONIT/ LINAFA/ITB/2024 OF THE 22ND OF APRIL 2024 PROJECT TITLE: FOR THE SUPPLY OFA MINI-BUS (30 SEATS) FOR TRANSPORTATION OF STUDENTS FOR LINAFI VOTE IHOLDER : THE DIRECTOR OF LINAFI FINANCING : LINAFI 2024 BUDGET ATTRIBUTION : (SEE TABLE BELOW)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

)

N° of lots	Enterprise	Amount TTC (in FCFA)	Duration	Place of Execution
01	MARIE ROSE Sarl BP: 19045 YAOUNDE Tel: 679 73 79 10 / 659 92 56 88	58 551 750	ONE (01) MONTH	LINAFI CAMPUS (LIMBE)

1) For any enquiry , Visit the **website below**

- Ø www.arpmp.com

This Tender Result could be used to **serve** for the release of bid bonds for unsuccessful bidders

LIMBE le 4 Mai 2024

Le *DIRECTEUR*

ETAH Collins Ayuk

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

ADDITIF N°1 DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°002/DC/PADESCE/UCP/CG/SPM/CSPM/2024 DU 17 AVRIL 2024 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

N°	Au lieu de :	Lire :
01	<p>Désignations des articles dans la lettre de Demande de Cotations</p> <p>3. A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées au plus tard le 04 juin 2024 à 13 heures, heure locale précises, avec la mention « Demande de Cotations Restreinte N°002/DC/PADESCE/UCP/CG/SPM/CSPM/2024 relative à la fourniture d'un service de gardiennage des locaux du PADESCE. »</p> <p>6. Les cotations seront ouvertes le 04 juin 2024 à 14 heures précises, heure locale dans la salle de réunion du PADESCE, par la Commission Spéciale du PADESCE, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PADESCE en présence des représentants des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.</p>	<p>Désignations des articles dans la lettre de Demande de Cotations</p> <p>3. A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées au plus tard le 14 juin 2024 à 13 heures, heure locale précises, avec la mention « Demande de Cotations Restreinte N°002/DC/PADESCE/UCP/CG/SPM/CSPM/2024 relative à la fourniture d'un service de gardiennage des locaux du PADESCE. »</p> <p>6. Les cotations seront ouvertes le 14 juin 2024 à 14 heures précises, heure locale dans la salle de réunion du PADESCE, par la Commission Spéciale du PADESCE, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PADESCE en présence des représentants des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.</p>

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 3 Juin 2024

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL PAR ORDRE

BAMABITAMINA II BOLIE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**COMMUNIQUE N° 014 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°018/DPX/MINADER/PADFA II/CSPM/RPM/2024 DU 08/05/2023 RELATIF À L'ACQUISITION DES
ÉQUIPEMENTS ET PETITS MATÉRIELS DE MAINTENANCE DES AMÉNAGEMENTS HYDRO-AGRICOLE
(AHA) ET PISTES POUR LE COMPTE DU PADFA II.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

La Coordonnatrice Nationale du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – PHASE II – (PADFA II),
Maître d'Ouvrage Délégué (MOD), soussignée, communique :
L'Avis de Demande de Prix N°018/DPX/MINADER/PADFA II/CSPM/RPM/2024 du 08/05/2023 relatif à l'acquisition des
équipements et petits matériels de maintenance des Aménagements Hydro-Agricole (AHA) et pistes pour le compte du
PADFA II,
Est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 4 Juin 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

NOM DU PROJET PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR) INTITULÉ DE L'ACTIVITÉ PRÉSÉLECTION DES ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME DE SUBVENTION AUX INITIATIVES D'INCLUSION ÉCONOMIQUE DES GROUPES DE JEUNES DANS LES VILLES DE BATOURI, DOUALA, KOUSSERI, KUMBA, MAROUA, NGAOUNDÉRI ET YAOUNDÉ NUMÉRO DU PRÊT CRÉDIT IDA N° 6132 CMRÉFÉRENCE DE L'AVIS APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 0001 PDVIR/PIC/PROC/SC/HOO/CD/FY24 DU 13/05/2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

ADDITIF 1 N°00079/E/2/ Ad/MINH DU/PDVIR/RGS/RPM/05-2024

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN INFORME TOUS LES ASSOCIATIONS INTÉRESSÉS PAR L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 0001 PDVIR/PIC/PROC/SC/HOO/CD/FY24 DU 13/05/2024 QUE LA DATE DE REMISE DES OFFRES INITIALEMENT PREVUE LE 06 JUIN 2024 EST REPORTEE AU 20 JUIN 2024.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

LE PRESENT COMMUNIQUE SERA ENREGISTRE ET PUBLIE PARTOUT OU BESOIN SERA. /-

YAOUNDE le 31 Mai 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 05946/24/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY DU 03/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°025/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 06/03/2024 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE FILTRES DES GROUPES ELECTROGENES A LA SODECOTON.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général ;
- Vu** la Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29 décembre 2023 portant adoption de la directive de gestion des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** la Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29 décembre 2023 portant délégation de certaines attributions du Conseil d'Administration de la SODECOTON au président dudit
- Considérant** Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°025/24/AOIO/SDCC/CIPM du 09/05/2022 pour la fourniture de trois (03) lots de filtres des groupes électrogènes à la SODECOTON;
- Considérant** La Lettre N° 036/24/SDCC/CIPM du 08/05/2024 du Président de la CIPM.de la SODECOTON.

DECIDE :



Article 1^{er} : La Société ci-après est retenue comme adjudicataire des lettres-commande relatives à la

la consultation susmentionnée.

LOTS	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
1	NWACHUKWU B.P 493 GAROUA	18 001 980	150 jours à compter de la date de notification de l'ordre de s
2		14 606 933	
3		16 000 846	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



GAROUA le 3 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE BONDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/24 DU 04 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE L'AMENAGEMENT DES ESPACES POUR LA CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE A BONDJOCK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. BUDGET FONDS PROPRES, EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de **BONDJOCK**, Autorité Contractante, lance un dossier d'Appel d'Offres National Ouvert pour **LES TRAVAUX DE L'AMENAGEMENT DES ESPACES POUR LA CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE A BONDJOCK**, dans l'arrondissement de BONDJOCK, Département du Nyong et Kellé.

1- Objet de l'Appel d'Offres :

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet **LES TRAVAUX DE L'AMENAGEMENT DES ESPACES POUR LA CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE A BONDJOCK**, dans l'Arrondissement de BONDJOCK.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent **LES TRAVAUX DE L'AMENAGEMENT DES ESPACES POUR LA CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE A BONDJOCK**, dans l'Arrondissement de BONDJOCK et sont comportent les taches suivantes:

- **SERIE 000 : INSTALLATIONS**
- **SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS**
- **SERIE 200 : ASSAINISSEMENT- DRAINAGE**

3. Cout Prévisionnel

coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

● N° Lot	● Localités	● Coût Prévisionnel
● Lot 1	● HOTEL DE VILLE	● Vingt Millions de Francs (20 000 000 F) CFA.
● Lot 2	● BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE	● Vingt Millions de Francs (20 000 000 F) CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en **Deux (02)** lots intitulés comme suit :

● N° Lot	● Localités
● Lot 1	● HOTEL DE VILLE

● Lot 2	● BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE
---------	------------------------------

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le **FONDS PROPRES COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2024.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Mairie de Bondjock** (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de **Bondjock** (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de **Bondjock** d'un montant de **80 000F (Quatre-vingt Mille Francs) CFA** non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bondjock **au plus tard le 03 JUILLET 2024 à 12 heures** contre récépissé et devront porter la mention :

«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°013/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/24 DU 04 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE L'AMENAGEMENT DES ESPACES POUR LA CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE A BONDJOCK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **TROIS (03) Mois** à compter de la signature de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :

● N° Lot	● Localités	● 1- <u>Cautionnement provisoire</u>
● Lot 1	● HOTEL DE VILLE	● Quatre Cent Mille Francs (400 000) F CFA,
● Lot 2	● BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE	● Quatre Cent Mille Francs (400 000) F CFA,

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 03 JUILLET 2024 à partir de 13 heures** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- ü Absence de la méthodologie dans l'offre technique ;
- ü Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- ü fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- ü Absence d'une pièce ou partie dans l'offre technique ou financière ;
- ü Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordées par la commission compétente;
- ü l'absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- ü Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 19/23 éléments positifs (oui).

Critères essentiels

- A- Présentation Générale de l'offre 02 éléments
- B - Références de l'entreprise 03 éléments
- C - Personnel d'encadrement 06 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments
- E - Matériel 06 éléments
- F - Capacité Financière 01 élément.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **60 (Soixante) Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de BONDJOCK, au numéro : 697 01 21 51.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 3 Juin 2024

Le MAIRE

NGWEM II Jean Claude

CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° N°03/AONO/CIPM/CPC/2024 DU 27/04/20245, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE POUR LA SECURISATION DU TERRAIN DU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN - ANNEXE DE DOUALA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Centre Pasteur du Cameroun (CPC) lance un Appel d'Offres National restreint, pour la construction d'une clôture maçonnée sur l'ensemble du site du Centre Pasteur du Cameroun, annexe de Douala avec élévation des murs à un (01) mètre de la fondation

2. Consistance des prestations

Les travaux de construction, objet du présent appel d'offres sont regroupés en un lot unique qui comprend notamment :

Installations de chantier ;
Terrassements généraux ;
Gros œuvre (fondation, élévation et enduit) ;

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel des travaux 57 000 000 (cinquante-sept millions) Francs CFA

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont en un lot unique

5. Participation et origine

La participation est réservée aux entreprises pré-qualifiées ci-dessous :

N°	DESIGNATION	TELEPHONE/ADRESSE
1	A-Z CONSTRUCTION	695 12 31 53 – 675 07 75 43
2	Ets FOSSO	692 02 67 07
3	City CENTER	696 80 81 67

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Centre Pasteur du Cameroun, exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du directeur Administratif et Financier du Centre Pasteur du Cameroun. Tél : 222 23 10 15 ; fax 222 23 15 64. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert gratuit de la CONAC : 1517

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être acquis aux heures ouvrables, au Secrétariat du Directeur Administratif et Financier du Centre Pasteur du Cameroun à l'adresse susmentionnée, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 80 000 FCFA (quatre-vingt mille) Francs CFA, au Compte d'Affectation Spécial (CAS) /ARMP. Coût prévisionnel des travaux 57 000 000 (cinquante-sept millions) Francs CFA

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat du Directeur Administratif et Financier du Centre Pasteur du Cameroun sis à l'adresse susmentionnée à l'article 5, au plus tard le **16/07/2024 à 14 heures**, heure locale, soit par poste en recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention :
APPEL d'offres national restreint N °03/AONO/CIPM/CPC/2024 du 27/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'unE CLOTURE POUR LA SECURISATION DU TERRAIN DU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN ANNEXE DE DOUALA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **neuf (9) mois**. Ce délai comprend les périodes des pluies et toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe), d'une durée de validité de 120 (cent vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres, établie par une banque ou un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances. Le montant de la caution est de FCFA **1 140 000 (un million cent quarante mille) Francs CFA**.
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^{ème}) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de **l'offre financière des offres administrative et technique** seront irrecevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **16/07/2024 à 15 heures** par la Commission de Passation des Marchés du Centre Pasteur du Cameroun. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

12.1.1- Pièces administratives :

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non-conformes après 48 heures;
- b) Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
- c) Absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'offre

12.1.2- Offre technique :

- a) Dossier technique incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des cinq dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments.
- d) Non satisfaction, au moins, à 70% de sous *critères relatifs aux critères essentiels* ;

12.1.3 : Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

12.2- Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des trente-quatre (34) critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) *Présentation de l'offre ;*
- b) *matériel ;*
- c) *personnel ;*
- d) *Méthodologie ;*
- e) *Références du prestataire dans les prestations similaire*
- f) *Chiffre d'affaires des trois dernières années*

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du directeur administratif et financier du Centre Pasteur du Cameroun, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 4 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BELINGA SUZANNE

CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/AONO/CIPM/CPC/2024 DU 24/05/2024 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN RÉSEAU DE GAZ BUTANE AU NOUVEAU BÂTIMENT LHE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général du Centre Pasteur du Cameroun lance un appel d'offres national restreint pour la fourniture et l'installation d'un réseau de gaz butane au nouveau bâtiment LHE

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel issu des études préalables est de 16 000 000 (seize millions) Fcfa

3. Allotissement

Le présent appel d'offres comprendun (01) lot

4. Participation et origine

La participation est réservée aux entreprises pré-qualifiées ci-dessous :

°	DESIGNATION	TELEPHONE/ADRESSE
1	CAMGAZ	699 60 59 27
2	GAZ INDUSTRIEL ET MEDICAUX	696 77 10 44 / 677 56 18 75
3	AIR LIQUID	677 09 20 39
4	MEKHANIKLES SARL	666 55 03 05 / 698 39 36 93

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du Centre Pasteur du Cameroun, exercice budgétaire 2024

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Directeur Administratif et Financier du Centre Pasteur du Cameroun, Tél. : 699 500 699, Email, cpc@pasteur-yaounde.org dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert gratuit suivant : **1517**

7. Acquisition du Dossier

Il peut être obtenu auprès dudit Secrétariat, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) FCFA, dans le compte N° 335 988 au nom du « Compte Spécial CAS ARMP » ; dès publication du présent avis.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marquées comme telles, comprenant le bordereau descriptif et quantitatif des prestations chiffrées sera déposée au plus tard le **10/07/2024 à 14h** sous enveloppe cachetée adressée à :

**Monsieur le Directeur Général
du Centre Pasteur du Cameroun,
BP 1274 Yaoundé**

Avec la mention :

**Appel d'offres national restreint n°02/AONO/CIPM/CPC/2024 du 24/05/2024, pour la fourniture et l'installation d'un réseau de gaz butane au nouveau bâtiment LHE
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de la prestation est de 5 mois

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **320 000 FCFA**; valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établie postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement de l'appel d'offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés du Centre Pasteur du Cameroun se fera en une phase et aura lieu le **10/07/2024 à 15 heures** dans la salle de réunion sise au rez-de-chaussée. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures. Toutefois l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'offre
- Un score technique inférieur à 09 **OUI** sur 13

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques se fera sur la base de la grille de notation binaire

N°	Critères d'évaluation	Validation du critère (oui/non)
1	Référence de l'entreprise	
2	Qualification du personnel clé	
3	Valeur technique de l'offre	
4	Preuve de capacité financière et preuve d'acceptation des conditions du marché	

A l'issue de l'analyse technique, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions que celle des offres administratives et techniques. Seuls les soumissionnaires ayant eu un dossier administratif conforme et ayant obtenu un score technique supérieure ou égale à 09/13 seront concernés.

b) les offres financières

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante, c'est-à-dire l'offre ayant obtenu la meilleure note technico-financière et jugée conforme au dossier de consultation.

Le calcul de la note technico-financière sera fait suivant la formule : $75\%ST + 25\% SF$

Où $SF = 100 \times FM / F$ avec SF = note financière, FM = proposition la moins disante, F= montant de la proposition considérée.

14. Attribution

Le marché issu de la présente consultation, sera attribué à l'offre évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

YAOUNDE le 4 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BELINGA SUZANNE

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N°009-2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 DU 29 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ASCNPD/CIPM/2024 DU 21 MARS
2024 POUR ACQUISITION DU PETIT MATÉRIEL AGRICOLE ET INTRANTS DES VILLAGES PIONNIERS
DES RÉGIONS LT, SW, NW ET OU (LOT 3)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu** la Constitution ;
Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la Loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
Vu la Circulaire N° 000000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;
Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/ASCNPD/CIPM/2024 du 21 mars 2024 pour : acquisition du petit matériel agricole et intrants des sites des villages pionniers des régions AD, EN et NO (lot 1); acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions CE, ES et SU (lot 2); acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions LT, SW, NW et OU (lot 3); acquisition du petit matériel agricole, intrants et semences agropastoraux des centres du service civique de LABA, LANGUI, MBALANG, NDOKPO, GALIM et DJOUM (lot 4);
Vu les offres des soumissionnaires ;
Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;
Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;
 Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/ASCNPD/CIPM/2024 du 21 mars 2024 pour : acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions LT, SW, NW et OU (lot 3); BIP ASCNPD exercice 2024 ; imputation : 2024 44 02 310 000 222 802 (lot 3).

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
N 3C CORPORATION B.P: 4355 Yaoundé Tél : 698 208 797/674 848 632 N°RCCM: RC/YAE/2018/A/476 N° Contribuable : P088812675977Y	Vingt un millions cent dix-huit mille six cent trente-huit (21 118 638) FCFA	Quinze (15) jours

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 17 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE MBALMAYO

DECISION N°05/D/CMBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C.MBYO/CIPM/2024 DU 12/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A NGAT (PHASE 01),DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime foncier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2009/0011 du 10 juillet 2009 portant régime foncier des CTD ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM/2005 du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics;

Vu l'arrêté n° 000143/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant élection du Maire ZANG MBA OBELE Dieudonné et de ses Ad

Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°__05__ / AONO/C.MBYO/CIPM/2024 DU 12/03/2024 (PHASE 01), DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

Article 1: L'Entreprise ci-après citée est retenue Adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée:

N°	Objet et lieu d'exécution	
----	---------------------------	--

08	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A NGAT (PHASE 01), DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE	ETS G
----	--	-------

Article 2: la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MBALMAYO le 6 Mai 2024

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N°0133/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE1/MES/2024 DU 28 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATIONS DE GRE A GREN°02908-23/L/MINMAP/SG/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 12/06/2023 ET N° 682-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/BYJ DU 13/02/2024 RELATIFS A LA POURSUITE DES MISSIONS DE SUIVI ET DE CONTRÔLE GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ROUTES DITES DE DESENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu

l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°0000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et des autres entités publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu La Décision N° 129/D/MINTP/CAB du 15 mai 2024 constatant la composition des Commissions Internes et Spéciale de passation des Marchés placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu La lettre circulaire N° 002/LC/MINMAP/CAB du 12 mai 2022 relative à la continuité du service public des Marchés Publics en cas de sanction d'un Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, ou des membres d'une Commission de Passation des Marchés Publics conformément aux dispositions des Articles 194 et 195 du Code des Marchés Publics ;

Vu le Dossier de Consultation prestation de consultation de gré à gré suivant autorisation N° 02908-23/L/MINMAP/SG/SG/DGMI/DMTR/EECA du 12/06/2023 et N° 682-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/BYJ du 13/02/2024 relatif à la poursuite des missions de suivi et de contrôle géotechnique des travaux de construction des routes dites de désenclavement du bassin agricole de l'ouest ;

Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu le rapport du comité d'analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières.

DÉCIDE :

Article 1 :L'entreprise dont le nom suit est, retenue pour la poursuite des missions de suivi et de contrôle géotechnique des travaux de construction des routes dites de désenclavement du bassin agricole de l'Ouest :

N° du lot	Tronçons	Région	Montant corrigé en chiffre TTC en FCFA	Montant corrigé en lettre TTC en FCFA	Attributaire	Délai (mois)	Type d'intervention
-----------	----------	--------	--	---------------------------------------	--------------	--------------	---------------------

Lot1.1	Mbouda-Bagam-Galim (18,035km), Mbouda-Balaloum-Bat (24,060km), Balaloum-Ngouaya (9.370km) et la voirie de Galim (1,5km+gravillonnage de la section carrefour Bagam-Marché de Bamenyam)	(18,035km),	7 439 199	Cinq cent sept millions quatre cent trente-neuf mille cent quatre-vingt-neuf	Laboratoire National de Génie Civil (LABOGENIE) Tél : 222 303 445	14+7 Jours	Assistance géotechnique à la maîtrise d'ouvrage en phase d'études, le suivi et le contrôle géotechnique des travaux
Lot1.2	Mbouda-Bamesso-Galim (17,490km), Mbouda-Batcham pk 17+00 (8,554km) et la voirie de Batcham.	(17,490km),					
Lot1.3	Baleveng-Bangang-Batcham (PK17+00 :17km) y compris le contournement du marché de Bangang (0,9km), Batcham-Balessing (12,977km) et la voirie de bangang.						

Article 2: Le Directeur Général de l'entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Mai 2024

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE YAOUNDE II

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 13 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TOILETTES DANS LES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES DE LA CAY2, REGION DU CENTRE, DEPARTEMENT DU MFOUNDIADDITIF N°001

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation										
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :</p> <p>15.1. CRITERES ELIMINATOIRES Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures ; Hormis la Caution de Soumission, ladite pièce dans sa version originale est déposée contre décharge au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Absence ou non-conformité de la caution de soumission ; Pièces falsifiées ou fausses déclarations ; Offre technique incomplète pour absence :</p> <p>1. i. De la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;</p> <p>Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ; Omission du sous-détail d'un prix quantifié ; N'avoir pas satisfait à au moins 18 éléments des critères essentiels.</p> <p>15.2 CRITERES ESSENTIELS L'Offre Technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :</p> <table border="0"> <tr> <td>Présentation générale de l'Offre :</td> <td>02 éléments ;</td> </tr> <tr> <td>Références de l'entreprise :</td> <td>04 éléments ;</td> </tr> <tr> <td>Personnel de l'entreprise :</td> <td>10 éléments ;</td> </tr> <tr> <td>Organisation, planning et méthodologie :</td> <td>06 éléments ;</td> </tr> <tr> <td>Matériel :</td> <td>04 éléments.</td> </tr> </table>	Présentation générale de l'Offre :	02 éléments ;	Références de l'entreprise :	04 éléments ;	Personnel de l'entreprise :	10 éléments ;	Organisation, planning et méthodologie :	06 éléments ;	Matériel :	04 éléments.
Présentation générale de l'Offre :	02 éléments ;										
Références de l'entreprise :	04 éléments ;										
Personnel de l'entreprise :	10 éléments ;										
Organisation, planning et méthodologie :	06 éléments ;										
Matériel :	04 éléments.										
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :</p> <p>15.1. CRITERES ELIMINATOIRES</p> <p>a. Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures ; Hormis la Caution de Soumission, ladite pièce dans sa version originale est déposée contre décharge au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés b. Absence de caution de soumission ; c. Pièces falsifiées ou fausses déclarations ; d. Offre Technique incomplète pour absence : d1. De la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ; e. Omission dans l'Offres d'un prix unitaire quantifié ; f. Omission du sous-détail d'un prix quantifié ; g. N'avoir pas produit au moins une référence des travaux similaires h. N'avoir pas satisfait à au moins 18 éléments des critères essentiels</p>										
2	Autres										
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>										

2	Autres
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 4 Juin 2024

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE : PREFECTURE DE MFOU - APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000001/AONO/JO5/CDPM/2024 DU 03/05/2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ROUTES T2 : MAN MISOLA –AYO – CARREFOUR NKOABANG (5KM) ET T3 : ALL NATION – MBAKA'A-OKEKELA – NKASSOMO (5KM), DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.ADDITIFN°1 PORTANT SUR

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt VOIR FICHER JOINT

MFOU le 3 Juin 2024

Le MAIRE

KIN-NOU NANA THIERRY

NATIONAL SCHOOL OF LOCAL ADMINISTRATION

TENDER NOTICE URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 04/ONITINASLA/NASLA-ITB/2024 OF 24105/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF THREE (03) BLOCKS OF CLASSROOMS AT THE NATIONAL SCHOOL OF LOCAL ADMINISTRATION (NASLA), BUEA. (THREE (03) PHASES)

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the Execution of the 2024 investment budget of MINDDEVEL, the Director General of the National School of Local Administration (NASLA) at Buea hereby launches an **OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER**

NO 04/ONIT/NASLA/NASLA-ITB12024 OF 24105/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF THREE (03) BLOCKS OF U CLASSROOMS AT THE NATIONAL SCHOOL OF LOCAL ADMINISTRATION

2. Nature of services

The works comprise:

Preliminary works and site installation

- first floor- elevation works second floor- elevation works roofing and ceiling works window/door openings works plumbing works

electrical works

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is seven hundred **and** twelve million (712 000 000) francs CFA all of this invitation to tender is **five (05) months per phase Owner for the execution of the works forming the subject**

4. Participation and origin

This call for tenders is open to all qualified national companies specialised in the domain of building construction.

5. Financing

Works which formed the subject of this invitation by the PUBLIC INVESTMENT BUDGET,

6. Consultation of tender file

The tender file can be consulted during working hours at the Service of Contracts of the National School of Local Administration (NASLA) in Buea, as soon as the tender is published.

|

7. Acquisition of tender file

Tender documents can be obtained during working hours at the Service of Contracts of the National School of Local Administration (NASLA) in Buea , upon presentation of a receipt of a non-refundable fee of **three hundred thousand d (300,000) francs CFA** to be paid into the special ARMP account **No.. 335 98800001.89 AT BICEC** in the name of CAS-ARMP.

8. Submission of bids

Each bid drafted in **English or French in seven (07) copies** comprising **one (01) original and six (06) copies** marked as such, should reach the Service of Contracts of the National School of Local Administration (NASLA) in Buea against a receipt not later than **19/06/2024 at 10.00 a.m.**, local time in three (03) distinct envelopes which shall be labelled as follows:

- Envelop A : administrative documents (spiral bound with all pages numbered), Envelop B : technical offer; (spiral bound with all pages numbered),
- Envelop C: financial offer. (Spiral bound with all pages numbered).

These three (03) envelopes will be put in a fourth one which shall be sealed and labelled imperatively as follows:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER**NO 0410NIT/NASLA/NASLA-ITB/2024 OF 24/05/2024****FOR THE CONSTRUCTION OF THREE (03) BLOCKS OF CLASSROOMS AT THE NATIONAL SCHOOL OF LOCAL****ADMINISTRATION (NASLA), BUEA. (THREE (03) PHASES)*****"To be opened only during the bid-opening session"*****9. Delivery deadline**

The maximum execution timeframe provided by the Project

10. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 11 of the Tender File and Each bid shall be accompanied by a bid security worth of (14 240 000) 2% of the project amount which is valid for Thirty (30) days beyond the date of validity of bills.

11. Admissibility of bids

Each bid drafted in **English or French in seven (07) copies** comprising **one (01) original and six (06) copies** marked as such, should reach the Service of Contracts of the National School of Local Administration (NASLA) in Buea against a receipt not later than **19/06/2024 at 10.00 a.m.**, local time in three (03) distinct envelopes which shall be labelled as follows:

- Envelop A : administrative documents (spiral bound with all pages numbered), Envelop B : technical offer; (spiral bound with all pages numbered),

- Envelop C: financial offer. (Spiral bound with all pages numbered).

These three (03) envelopes will be put in a fourth one which shall be sealed and labelled imperatively as follows:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

NO 0410NIT/NASLA/NASLA-ITB/2024 OF 24/05/2024

FOR THE CONSTRUCTION OF THREE (03) BLOCKS OF CLASSROOMS AT THE NATIONAL SCHOOL OF LOCAL

ADMINISTRATION (NASLA), BUEA. (THREE (03) PHASES)

"To be opened only during the bid-opening session"

12. Opening of bids

Bids shall be opened in the Library in the National School of Local Administration (NASLA) in Buea, on **19/06/2024 at 11 am** by the National School of Local Administration Tenders Board in the presence of the bidders or their duly authorised representatives.

13. Evaluation criteria

They are especially:

- “ A technical score of less than 75%,
- “ Absence of quantified unit price,
- “ Must have executed works in the building sector of at least one billion within the last three years.
- “ Absence of a proof of a credit line of at least 300.000.000 CFA F in any recognized bank by the Ministry of Finance.
 - Absence of a proof of ownership of at least two dump trucks, Two Pick up and concrete mixer truck of at least 7cubic meter capacity.
 - Enterprise not belong to at least Category C of the classification of companies by the Ministry of Public Contracts. *li. Essentiel (main qualification) criteria*

The criteria (assessed in a binary format) relating to the qualification of bidders shall indicatively be on the following:

- Presentation of the offer
- Experience of the enterprise (enterprise's references in Building construction works);
- Key personnel/staff to be mobilised;
- Methodological note/organisation of the work site;
- Equipment put at de disposai of the project;
- Credit line of at least (300 000 000)
- Execution deadline

14. Award

The contracts shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technically qualified, in accordance with article 99(a) of the public contracts code. That is, it shall be awarded to the bidder with a satisfactory technical score and the lowest financial offer.

15. Validity of bids

1. Bidders will remain committed to their bids for *90 gays* from the deadline set for the submission of bids.

16. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Service of Contracts

BUEA le 24 Mai 2024

Le DIRECTEUR

TANYITIKU ENOHACHUO BAYEE

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 009/DC/FEICOM/CIPM 2024 DU 03 JUIN 2024 POUR LA
FOURNITURE DES PIÈCES DE RECHANGE DU PARC INFORMATIQUE AU FEICOM**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation aux fins de la fourniture des pièces de rechange du parc informatique au FEICOM. Les caractéristiques techniques desdits matériels sont spécifiées dans le Dossier de Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

Les matériels, objet de la présente Demande de Cotation consistent en la fourniture des pièces de rechange du parc informatique au FEICOM composé de : Disque dur pour portable Toshiba (technologie HDWL110UZSVA) ; Barrette Mémoire DDR4 TRANSCEND 4Go DDR4 3200 MHz –desktop ; Barrette Mémoire DDR3 TRANSCEND 4Go DDR3 3200 MHz –desktop ; Barrette mémoire pour laptop Crucial 4 Go (1 x 4 Go) DDR4 CL17 SR SO-DIMM- Laptop ; Disque dur SSD/SATA 512 Go - Compatible HP All in One ; Carte Mère Core i3 200 G3 ; Carte Mère Core i5 200 G3 ; Tapis de transfert ; Kit de fusion Compatible (Hp color laser Pro MFP 477fdn) ; Kit de fusion (Compatible CANON IR 1133) ; Chargeur automatique scanner ; System d'engrenage copieur ; Chargeur automatique ; Disques pour Serveurs ; Barrette mémoire pour Serveur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes prestations est de **dix millions (10 000 000) francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine, pouvant justifier d'une expérience minimale de trois (03) ans dans la fourniture desdits matériels et jouissant d'une capacité financière de **dix millions (10 000 000) F CFA.**

6. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2024, sur la ligne budgétaire « 61-21-42 « entretien du matériel informatique ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de la Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements sis à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM à MIMBOMAN, FEICOM 381. Rue 4.561, Tél : (237) 222 23 51 64 Poste 217 ; Porte 11 ; BP : 718 YAOUNDE ; Fax : (237) 222 23 17 59.

Il peut également être consulté en ligne ou en version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien site de la Direction Générale du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, Rue 4.561, FEICOM 381 ; Mimboman Yde 4ème, Téléphone 222 235 164 ; poste 217, porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC. Il est également possible d'obtenir le Dossier de Consultation par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat de la Demande de Cotation.

11. Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé et celé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Mimboman, au plus tard le **3 juillet 2024 à 13 heures** précises et devra porter la mention suivante :

Demande de Cotation N° 009 /DC/FEICOM/CIPM/2024 du 03 juin 2024 pour la fourniture des pièces de rechange du parc informatique au FEICOM

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **3 juillet 2024 à 13 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des matériels, objet de la présente Demande de Cotation, est fixé à vingt-un (**21**) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la Lettre-Commande.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce VII de la Demande de Cotation, d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres, acquitté à la main par l'émetteur.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le **3 juillet 2024 à 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission sise à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM, à Mimboman Rue 4.561, FEICOM 381.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme en tout point de vue aux prescriptions techniques et financières essentielles et dont l'offre évaluée, est la moins-disante, en incluant, le cas échéant, les remises proposées.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM sis à l'ancien siège du FEICOM Tél : **(237) 222 235 164**, Poste 217, Porte 11, BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.561, FEICOM 381, Fax : **(237) 222 23 17 59**

18. Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème technique ou lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 ».

YAOUNDE le 3 Juin 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

AKOA Philippe Camille

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

COMMUNIQUE N°016/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 03 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, communique :

Qu'au terme de l'analyse des offres administratives et techniques de l'Appel d'Offres National restreint N°001/AONR/MINRESI/CIPM/2024 du 15 mai 2024 pour une la création d'une base de données pour l'enregistrement et le suivi périodique des infrastructures et équipements dans les structures de recherche (Phase IV), le soumissionnaire ci-dessous mentionné a obtenu la note technique ci-après :

N°	Soumissionnaire	Note technique	Observation
01	ITECH SARL BP : 15 346 Yaoundé, Tél: 222 23 15 60	86,5/100	Qualifié pour l'analyse de l'offre financière
02	ETS CHAMPION PLUS BP: 14 863 Ydé Tél: 697 25 06 90	Éliminé pour Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après ouverture des plis	
03	ETS TECHNOLOGY SHARE NETWORK INC Tél: 696 71 17 60	Éliminé pour Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après ouverture des plis	

Ce cabinet est par conséquent invité à prendre part à l'ouverture des offres financières prévue, le **05 JUIN 2024 à 15Heures** dans la salle de réunion du MINRESI.

le 3 Juin 2024

Le

COMMUNE DE BONDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/24 DU 04 JUIN 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE LA ROUTE COMMUNALE NKENGLIKOK (PLAQUE MABINE) – MAMBINE – LINDOI (9KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune DE BONDJOCK, Autorité Contractante, lance un dossier d'Appel d'Offres National Ouvert pour L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE LA ROUTE COMMUNALE KENGLIKOK – MAMBINE - LINDOI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, Département du Nyong et Kellé.

1- Objet de l'Appel d'Offres :

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE LA ROUTE COMMUNALE KENG LIKOK – MAMBINE - LINDOI, dans l'Arrondissement DE BONDJOCK.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les travaux D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE LA ROUTE COMMUNALE KENG LIKOK – MAMBINE - LINDOI, dans l'Arrondissement de BONDJOCK.

ü Installations ;
ü Nettoyage et Terrassements ;
Assainissement – Drainage

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **40 000 000 F (Quarante Millions Francs) CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en **un (01) lot.**

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le **Budget de la Commune de BONDJOCK, EXERCICE 2024**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de BONDJOCK (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de BONDJOCK (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de BONDJOCK d'un montant de **65 000F (Soixante Cinq Mille Francs) CFA** non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bondjock **au plus tard le 03 JUILLET 2024 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 011/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/24 DU 04 JUIN 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE LA ROUTE COMMUNALE NKENG LIKOK (PAQUE MAMBINE – MAMBINE – LINDOI (9KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **Trois (03) Mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **800 000 F (Huit Cent Mille Francs) CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 03 JUILLET 2024 à partir de 13 heures** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- ü Absence de la méthodologie dans l'offre technique ;
- ü Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- ü fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- ü Absence d'une pièce ou partie dans l'offre technique ou financière
- ü Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordées par la commission compétente;
- ü l'absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- ü Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 20/25 éléments positifs (oui).

Evaluation des offres techniques

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

N°	
----	--

CRITERES ESSENTIELS



Oui



Non



1	Expérience générale du soumissionnaire		
2	Expérience spécifique du soumissionnaire		
3	Expérience et qualification du personnel		
4	Matériel et logistique		
5	Organisation méthodologique et planning		
6	Présentation générale de l'offre		

Le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable seront prises en compte pour l'évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **90 (Quatre Vingt Dix) Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la Commune de BONDJOCK, au numéro : 697 01 21 51.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517

YAOUNDE le 3 Juin 2024

Le MAIRE

NGWEM II Jean Claude

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 011/DC/FEICOM/CIPM/ 2024 DU3 JUIN 2024 POUR L'ACQUISITION
DES RAMES DE PAPIER PAR LE FEICOM**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation aux fins de l'acquisition des rames de papier par le FEICOM. Les caractéristiques techniques desdites fournitures sont spécifiées dans le Dossier de Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, consistent en l'acquisition des rames de papier pour le compte du FEICOM.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes prestations est de vingt-huit millions (28 000 000) Francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine, pouvant justifier d'une expérience minimale et continue de trois (03) ans dans la livraison des rames de papier et justifier de trois (03) marchés similaires au cours des trois dernières années.

6. MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est [Indiquer l'un des deux modes de soumission ci-après : en ligne ou hors ligne.

5. Financement

Les prestations objet de la présente Consultation sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2024, sur la ligne budgétaire n°61-00-10 « Fourniture de bureau ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de la Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements sis à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM à MIMBOMAN, FEICOM 381. Rue 4.561, Tél : (237) 222 23 51 64 Poste 217 ; Porte 11 ; BP : 718 YAOUNDE ; Fax : (237) 222 23 17 59. et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien site de la Direction Générale du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, Rue 4.561, FEICOM 381 ; Mimboman Yde 4^{ème}, Téléphone 222 235 164 ; poste 217, porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de quarante-cinq mille (45 000) Francs CFA non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC. Il est également possible d'obtenir le Dossier de Demande de Cotation par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat de la Demande de Cotation.

11. TAILLE ET FORMAT DES FICHIERS

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé et scellé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Mimboman pour la soumission hors ligne , au plus tard le **_04 juillet 2024 à 13 heures précises** et devra porter la mention suivante :

Demande de Cotation N°011 /DC/FEICOM/CIPM/2024 du 3 juin 2024

Pour l'acquisition des rames de papier au FEICOM.

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 04 juillet 2024 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet de la présente Demande de Cotation est fixé à vingt et un (21) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la Lettre-Commande.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque ou une compagnie d'assurance de 1^{er} ordre agréées par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce VII de la Demande de Cotation, d'un montant de **cinq cent soixante mille (560.000) francs CFA**, valable pendant 30 jours au –delà de la date limite de validité des Offres et acquitté à la main par l'émetteur.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le **04 juillet 2024 à 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du FEICOM dans la salle de réunions de la Commission de passation des Marchés sise à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM, à Mimboman Rue 4.561, FEICOM 381.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme en tout point de vue aux prescriptions techniques et financières essentielles et dont l'offre évaluée, est la moins-disante, en incluant le cas échéant les remises proposées.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires**ASSISTANCE TECHNIQUE**

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème technique ou lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

18. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM sis à l'ancien siège du FEICOM Tél : **(237) 222 235 164**, Poste 217, Porte 11, BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.561, FEICOM 381, Fax : **(237) 222 23 17 59**

ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.coleps.cm>

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 ».

YAOUNDE le 3 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**COMMUNIQUE N°017/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 03 JUIN 2024 PORTANT
PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, communique :

Qu'au terme de l'analyse des offres administratives et techniques de l'Appel d'Offres National restreint N°002/AONR/MINRESI/CIPM/2024 du 15 mai 2024 pour la création d'une plateforme numérique d'accès aux innovations MINRESI (Phase II), le soumissionnaire ci-dessous mentionné a obtenu la note technique ci-après :

N°	Soumissionnaire	Note technique
01	KIAMA SA BP: 15709 Yaoundé, Tél: 222 209 043	96/100

Ce cabinet est par conséquent invité à prendre part à l'ouverture des offres financières prévue, le **05 juin 2024 à 15 heures** dans la salle de réunion du MINRESI.

YAOUNDE le 3 Juin 2024

Le **MINISTRE**

TCHUINTE Madeleine

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINEFOP/CIPM/2024 DU 31 MAI 2024 POUR
LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 35 122 01 340010 524118.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans la poursuite du processus d'amélioration du cadre de travail amorcé depuis quelques années, le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la fourniture et l'installation du mobilier de bureau au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture et l'installation des mobiliers de bureau ci-dessous décrits au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, il s'agit entre autre de :

- Table de conférences ;
- Bureau type Secrétaire Général ;
- Bureau type Directeur ;
- Bureau type Cadre ;
- Fauteuil type Secrétaire Général ;
- Fauteuil type Directeur ;
- Fauteuil type Chef de Service ;
- Fauteuil visiteurs ;
- Armoire de rangement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux, prévu par le Maître d'Ouvrage est de **Trente-six millions neuf cent soixante-sept milles (36 967 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant d'une bonne expérience dans le domaine de la fourniture et de la distribution des équipements et matériels sollicités.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, exercice 2024, suivant l'imputation : **58 35 122 01 340010 524118.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sise à Nlongkak-Yaoundé, **Tél. 222 20 03 39/222 20 45 81** **Fax : 222 20 28 06** et la version électronique, sur la plateforme Cameroon On Line E-procurement System (COLEPS) aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publicscontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera acquis sur présentation par le soumissionnaire d'une quittance d'un montant non remboursable de **cinquante milles (50 000) Francs CFA** délivrée par le Trésor public.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'acquisition du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli scellé à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à Nlongkak au plus tard le **07 juillet 2024 à 11 heures précises** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINEFOP/CIPM/2024 DU 31 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des équipements objet du présent DAO est de **soixante (60) jours** et le lieu de livraison et d'exécution est : le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **sept cent trente-neuf mille (739 000) Francs CFA**.

Cette caution est valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **07 juillet 2024 à 12 heures précises** dans la salle des réunions du MINEFOP par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Emploi, et de la Formation Professionnelle.

Seuls les soumissionnaires ou leur représentant dûment mandaté peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation**a - CRITERES ELIMINATOIRES**

1. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
2. Non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire réglementaire de 48 heures ;
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4. Note technique inférieure à 80% de l'ensemble des critères essentiels d'évaluation
5. Absence de prospectus ainsi que la fiche technique des équipements proposés ;
6. Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon d'un marché public au cours des trois dernières années et n'avoir pas été exclu dans le cadre des marchés publics ;
7. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
8. Non-conformité à l'une des spécifications techniques des items 1,2,3,4,5,6 et 7 ;
9. Absence de capacité financière d'au moins 50% du coût prévisionnel du projet.

b - CRITERES ESSENTIELS

1. Références du soumissionnaire dans le domaine ;
2. Conformité des caractéristiques techniques ;
3. Service après-vente (pièces de rechange et garantie) ;
4. Délai de livraison ;
5. Capacité financière ;
6. Preuve d'acceptation des conditions du Marché (CCAP et descriptif de la fourniture paraphés, cachetés, datés à chaque page et signé avec la mention « *lu et approuvé* » à la dernière page) ;
7. Présentation de l'offre.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le la Lettre-Commande de façon satisfaisante, et dont l'offre financière a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les locaux indiqués ci-dessus, auprès du Directeur des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Tel : 222 200 339 / 222 204 581.

YAOUNDE le 31 Mai 2024

Le *MINISTRE*

ISSA TCHIROMA BAKARY

CONSEIL REGIONAL DE L'EXTREME NORD

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°19/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 29/05/2024, POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU DIAMARE DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : CETIC DE DOGBA, CES BILINGUE DE DOUVANGAR, LYCEE DE MESKINE, CETIC DE PETTE, CES DE BOGO, CETIC DE DARGALA, LYCEE DE MASSAKAL ET LYCEE DE LOULOU, EN PROCEDURE D'URGENCE.
FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS ; IMPUTATION :**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la maitrise d'œuvre des travaux de construction de huit (08) blocs de deux (02) salles de classe dans le département du Diamaré dans les établissements ci-après : CETIC de Dogba, CES bilingue de Douvangar, lycée de Meskine, CETIC de Pette, CES de Bogu, CETIC de Dargala, lycée de Massakal et lycée de Loulou, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra :

Surveiller et contrôler les travaux :

- Exploiter les documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;
- Suivre l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
- Contrôler les pièces techniques notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
- Contrôler la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
- Produire des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
- Veiller à la qualité des matériaux utilisés pour les travaux ;
- Produire un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux.
 - Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
 - Veiller à la qualité des matériaux utilisés pour les travaux ;
 - Conduire les opérations préalables jusqu'à la réception provisoire des travaux ;
 - Une mission de contrôle sous la supervision du Maître d'Ouvrage procèdera à un contrôle pendant l'exécution des travaux ;
 - Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
 - Veiller à l'établissement du projet d'exécution et du plan de récolement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

onze millions huit cent quatre-vingt-quinze mille cent quarante (11 895 140) Francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques régulièrement installées au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres est financé le FEICOM, Exercice 2024, Imputation :
et pour un coût estimatif global de **onze millions huit cent quatre-vingt-quinze mille cent quarante (11 895 140) Francs CFA.**

-

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) et dans le site web www.cre

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres des Services de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua au quartier Djarengol-Pitoaré Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51**, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **quarante mille (40 000) Francs CFA** auprès du Receveur de la Région-CTD de l'Extrême-Nord au quartier Djarengol-Pitoaré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Service du Conseil Régional de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua, Cellule d'Appui au lancement des offres au quartier Djarengol-Pitoaré, Tél/Fax : 222 29 01 50/ 222 29 01 51, au plus tard le **27/06/2024 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°19/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 29/05/2024, LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU DIAMARE DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : CETIC DE DOGBA, CES BILINGUE DE DOUVANGAR, LYCEE DE MESKINE, CETIC DE PETTE, CES DE BOGO, CETIC DE DARGALA, LYCEE DE MASSAKAL ET LYCEE DE LOULOU, EN PROCEDURE D'URGENCE.

Financement : FEICOM, Exercice 2024 et Suivants ; Imputation :

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Les délais d'exécution prévus par le Maître d'Ouvrage pour les prestations sont de **cent-cinquante (150) jours calendaires**. Ces délais comprennent les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et courent à compter des dates de notification des Ordres de Service de commencer la prestation. Pour le soumissionnaire retenu, le cautionnement provisoire restera valable jusqu'à ce que le cautionnement définitif soit constitué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres **d'un montant en F CFA de deux cent trente-sept mille neuf cent trois (237 903)**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en **deux (02) temps**. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **27/06/2024 à 13 heures** précises dans la salle de réunion du Conseil Régional de l'Extrême-Nord à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, **Tél : 222 29 01 50/ 222 29 01 51**, en présence des soumissionnaires.

NB : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu le dossier administratif conforme et obtenu une note technique égale ou supérieure à **70 points sur 100**.

NB :

- Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa mise en disponibilité, révocation, etc...de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

- La présence d'une photocopie certifiée conforme de l'attestation de Catégorisation délivrée par le MINMAP ou son représentant dûment mandaté dispense le soumissionnaire de la production dans son offre technique les pièces suivantes :

- Les pièces justificatives de son chiffre d'affaires ;
- Les pièces justificatives de ses références ;
- Les pièces justificatives de ses moyens techniques et logistiques ;
- Les pièces justificatives de son personnel permanent ;
- Les pièces justificatives de la location de son siège.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation des offres

Critères éliminatoires

Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ;
- 2) L'absence ou défaut de la caution de soumission ;
- 3) Dossier administratif resté incomplet 48 heures après l'ouverture des offres.

Offre technique

- 1) Fausse déclaration ;
- 2) Documents falsifiés ou scannés ;
- 3) Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- 4) Non satisfaction, au moins, à **soixante-dix (70) critères** essentiels sur **cent (100)**, soit une note technique **inférieure à 70%**.

Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié du devis estimatif et quantitatif.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur **50 points** ;
- Expérience du BET sur **30 points** ;
- Moyens techniques et matériels sur **20 points**.

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

Avec NFi = Note financière, MMD = Montant de l'offre la moins disante, MS = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

avec NF = Note finale ; Nt = Note technique

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux-disante, celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée. L'Autorité Contractante pourra rejeter les offres anormalement basses, sous réserve que le candidat ait été invité à fournir des justifications par écrit, mais jugées inacceptables.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Service de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51**. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS : au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

MAROUA le 29 Mai 2024

Le PRÉSIDENT

KALBASSOU Daniel

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°011/2024/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2024 DU 17 MAI 2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offres	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
N°003/ AONO/ ASCNPD/CIPM/ 2024	Acquisition du matériel d'installation des volontaires des Régions du Littoral, du Sud-Ouest, du Nord-Ouest et de l'Ouest (lot 3)	NGOL ENTREPRISE B.P: / Yaoundé Tél : 695 047 948/677 492 709 N°RCCM: RC/YAO/2016/A/2281 N° Contribuable : P068612492592Q	Dix-sept millions six cent quarante mille six cent cinquante-trois (17 640 653) FCFA	Quinze (15) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

YAOUNDE le 17 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE LAGDO

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C/LDO/CIPM/2024 DU 23 MAI 2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE FONCTION DU MAIRE (01 PICK-UP DOUBLE CABINE), DANS LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'investissement annuel, le Maire lance sur fonds propres, un avis de consultation nationale ouverte pour une Demande de Cotation relative à l'**acquisition d'un véhicule de fonction du Maire (Pick-Up Double Cabine) dans la Commune de Lagdo**, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet de la présente consultation concerne à l'acquisition d'un véhicule de fonction du Maire (Pick-Up Double Cabine) dans la Commune de Lagdo tel que défini dans le devis estimatif et quantitatif. La prestation comprend :

- **L'acquisition, le transport, la livraison sur site et le démarrage d'un pick-up 4*4 ;**
- **La fourniture de l'outillage (trousse à outil, cric avec clé de roue, 1 roue (de secours) ainsi que de la documentation (manuel d'entretien et de conduite et catalogue des pièces de rechange en français ou en anglais**

Les spécifications techniques desdites prestations sont détaillées dans le Cahier des Spécifications Techniques inclus dans le présent Dossier d'appel d'offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Trente-deux Millions cinq cent millé (32 500 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

La prestation, objet de la présente consultation est constituée en **un (01) seul lot.**

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à **toutes les entreprises prestataires des services de droit camerounais ayant des expériences avérées en qualités techniques et financières pour la réalisation des prestations, objet de la présente Demande de Cotation.**

6. Financement

La fourniture objet de la présente Demande de Cotation est financée par les **Fonds propres de la Commune de Lagdo, Exercice 2024**, Imputation :.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Lagdo** dès publication de la présente Demande de Cotation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Lagdo dès publication de la présente Demande de Cotation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier de consultation, payable à la recette municipale de la Commune de Lagdo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en un document unique en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un l'original et six (06) copies** marquées comme telles, comprenant les trois parties (administrative, technique et financière) devra parvenir auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Lagdo **au plus tard le 13/06/2024 à 10 heures précises** et devra porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C/LDO/CIPM/2024 DU 23 MAI 2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR
L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE FONCTION DU MAIRE (01 PICK-UP DOUBLE CABINE), DANS LA
COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet du présent Appel d'Offres, est de **Quatre-vingt-dix (90) jours**. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **Six cent cinquante mille (650 000) Francs CFA** établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative territorialement compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation.

Elles devront obligatoirement être datées de moins trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la demande de cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu à la salle des conférences du BEM de la Commune de Lagdo le **13/06/2024 à 11 heures précises**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2e étape : Evaluation du dossier technique (pour ceux des soumissionnaires présentant les dossiers administrativement conformes).
- 3e étape : Vérification du dossier financier (pour ceux des soumissionnaires techniquement qualifiés et présentant des dossiers administrativement conformes).

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Dossier administratif

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ou production d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée à l'ouverture ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif 48 heures après la séance d'ouverture ou 48 heures après la saisine du président de la CIPM après le constat de la non-conformité par la sous-commission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Dossier technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public durant les trois dernières années ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères essentiels, soit 05 sur les 06 critères possibles conformément au tableau de comparaison des offres.

Dossier financier

- Non-conformité du modèle de soumission contenu dans la DC ;
- Offre incomplète (Absence du Bordereau des Prix unitaire, du Devis Estimatif et Quantitatif) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, le SDP et DEQ ;
- Non-respect des modèles contenus dans la DC.

NB:

- 1) Le rabais, pour qu'il soit pris en compte, doit être écrit en lettres et en chiffres ;
- 2) Le rabais manuscrit n'est pas acceptable.

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant le tableau de comparaison sur 07 critères essentiels jointe au DC et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous:

- Présentation générale de l'Offre sur **01 critère** : nombre d'exemplaires suffisant, respect de l'ordre d'assemblage, bonne reliure, bonne lisibilité, séparation des pièces par des intercalaires de couleur autre que le blanc
- Références du soumissionnaire sur **01 critère** : Justifier de l'exécution d'au moins deux projets similaires (joindre les premières et dernières pages des contrats + 02 PV de réception)
- Respect du délai de livraison sur **01 critère** : délai inférieur ou égal à 03 mois
- Planning de livraison pertinent sur **01 critère** : planning réaliste
- Descriptif et spécifications techniques de la fourniture + photo sur **01 critère** : spécifications techniques + photo
- Capacité financière sur **01 critère** : attestation de solvabilité bancaire ou ligne de crédit d'au moins huit millions (8.000.000) francs CFA
- Acceptation de la Lettre Commande sur **01 critère** : toutes les pages paraphées, la dernière page est signée, cachetée et datée.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI, soit 05 sur 07 seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leurs pièces financières analysées.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la **moins disante** après correction, éventuelle et n'ayant pas de prix anormalement bas.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du **Service Technique de la Commune de Lagdo** ou en appelant les numéros suivants : **656 23 18 00**

LAGDO le 23 Mai 2024

Le MAIRE

HAROUNA DAMATAL PAPAHI

COMMUNE DE MBALMAYO

**COMMUNIQUE N°05/C/C.MBYO/CIPM/2024 DU 06/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS
RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°
05/AONO/C.MBYO/CIPM/2024 DU 12/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A NGAT (PHASE 01), DANS LA COMMUNE
DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Communiqué par Décision N°...05...../D/C.MBYO/CIPM/2024 du 06/05/2024 Portant publication des résultats du Marché relatif

N°	Objet et lieu d'exécution	
08	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A NGAT (PHASE 01), DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE	ETS G

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Commune de Mbalmayo (Service Techni

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès

MBALMAYO le 6 Mai 2024

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N°010/C/FEICOM/DG DU 03 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/FEICOM/CIPM/2024 DU 15 AVRIL 2024 POUR
L'ACQUISITION DES DÉFIBRILLATEURS PAR LE FEICOM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Par décision N° 010/D/FEICOM/DG du 03 juin 2024

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
LA SOCIÉTÉ HTMSarl, BP : 2037 Yaoundé	DIX MILLIONS TROIS CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE CINQ CENT QUARANTE-DEUX (10 385 542) FRANCS CFA TTC	VINGT ET UN (21) JOURS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 3 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE/RADIO/PRESSE N° 815/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE1/NNEY/2024 DU 29/05/2024
RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N°31/AOIO/MINTP/CSPM-PLANUT/CCCM-TR/2024 DU 17/AVRIL/2024, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL
POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE EN REPUBLIQUE DU CAMEROUN.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP/BUDGET DU PLAN D'URGENCE
TRIENNAL, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité que, le date de dépôt des offres initialement prévue le 08 Juin 2024 à 11 heures précises, **est reportée au 08 Juillet 2024**, aux mêmes lieux et heure.

YAOUNDE le 29 Mai 2024

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°019/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM DU 31 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°016 DU 08 AVRIL 2024 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN CADRE APPROPRIÉ POUR LES OPÉRATEURS OTT (OVER-THE-TOP) AU CAMEROUN DANS LE CADRE DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) FINANCEMENT : IDA : N° 69870-CM

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du PATNUC communique : conformément aux dispositions du nouveau cadre de la passation des marchés de la Banque mondiale, édition de Juillet 2016, revue en Janvier 2017, puis en Octobre 2017, Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020. Les résultats de la manifestation d'intérêt sus référencée se présentant comme suit :

NOM DES CONSULTANTS	PAYS	RANG	ADRESSE
SFM Technologies	Tunisie	1 ^{er}	SFM Technologies 81 Av. Hédi Chaker, Tunis 1002 Téléphone/Télécopieur : (+216) 98 357 455/ Fax : (+216) 71 845 249 Mail : info@sfmtechnologies.com
ICCSOFT SA & RESYTAL SA	Cameroun	2 ^{ieme}	Tel : (237) 222 23 41 26, BP : 5937 Yaoundé-Cameroun, Web : http://www.iccsoft.biz
SOCINEL SA et SERSYS	Cameroun	3 ^{ieme}	SOCINEL SA : Rond-Point Damas (derrière TRADEX), B.P 8346 Yaoundé – Cameroun SERSYS SARL : Carrefour Elig-Essono, entrée Bethel, B.P 1574 Yaoundé – Cameroun Tél : (237) 621 18 17 56 / 677 81 09 61 / 69424 39 39

NB : La Méthode retenue pour la sélection des consultants était « Sélection Fondée sur les Qualifications des Consultants » (SQC) telle que décrite dans l'Avis à manifestation publié. Cette méthode stipule que « le consultant classé premier sur la liste restreinte est invité par le Maître d'Ouvrage à soumettre une proposition technique et financière aux fins de négociations. (Confère page 51, point 7.11 du Nouveau Règlement).

YAOUNDE le 31 Mai 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

**COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION POUR
L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ELECTROGENE AVEC
INVERSEUR AUTOMATIQUE AU CARPA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des contrats de Partenariat (CARPA) Communique :
Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre- Commande objet de la demande de cotation N°
01/24/DC/CIPM/CARPA.

Nom et Adresse	Montant TTC	Délai
NEXPHASE SECURITY SOLUTIONS BP : 35209 Yaoundé Tél : 243 029 999	19 523 908 FCFA	30 jours

Le soumissionnaire **NEXPHASE SECURITY SOLUTIONS**
est par conséquent invité à prendre l'attache des services compétents du CARPA, en vue de la finalisation du dossier y
afférent.

YAOUNDE le 3 Juin 2024

Le PRÉSIDENT

BONDOMA YOKONO Dieudonné

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N°011/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 03 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°013/AONR/MINTOUL/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024 POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE EN VUE DE LA RÉHABILITATION DU CENTRE CLIMATIQUE DE DSCHANG DANS LA RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres susvisé, financé dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, le résultat se présente ainsi qu'il suit :

N°	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT	Lieu de livraison	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
				TTC en FCFA	
1	N°013/AONR/MINTOUL/CIPM/2024 du 25 mars 2024 pour la réalisation d'une étude technique en vue de la réhabilitation du Centre Climatique de Dschang dans la région de l'Ouest Cameroun	Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé	Etablissement ENGINEERING PROVIDER, B.P: 33 872 Yaoundé	77 244 188	06 mois

Le Directeur de cette entreprise est prié de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour l'entreprise ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2024

Le *MINISTRE*

MAIGARI BELLO BOUBA

CONSEIL REGIONAL DE L'EXTREME NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 28/05/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO SAVA DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : CES DE TOLKOMARI, CES DE DOULO ET CETIC DE DALA ZOULGO, REGIONDE L'EXTREME-NORD, EN PRODEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BIP CREN (RESSOURCES FEICOM) EXERCICE : 2024 IMPUTATION :

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

le Président du Conseil Régional de l'Extrême-Nord, autorité contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de trois (03) blocs de deux (02) salles de classe dans le département du Mayo Sava dans les établissements ci-après : CES de Tolkomari, CES de Doulo et CETIC de Dala Zoulgo, Régionde l'Extrême-Nord, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries et élévation ;
- La charpente, couverture et plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

soixante-cinq millions cinq cent cinquante mille (65 550 000) de Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux similaires. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les travaux après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers. Les Travaux de construction de trois (03) blocs de deux (02) salles de classe dans le département du Mayo Sava Régionde l'Extrême-Nord, dans les établissements répartis comme suit :

DEPARTEMENTS ARRONDISSEMENTS ETABLISSEMENTS BENEFICIAIRES

MAYO SAVA

KOLOFATA

CES DE TOLKOMORI

MORA

CES DE DOULO

TOKOMBERE

CETIC DE DALA ZOULGO

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Publics du Conseil Régional de l'Extrême-Nord (Ressources FEICOM), Exercice 2024, Imputation : pour un coût estimatif global de **soixante-cinq millions cinq cent cinquante mille (65 550 000) de Francs CFA** répartie comme suit :

DEPARTEMENTS	ARRONDISSEMENTS	ETABLISSEMENTS BENEFICIAIRES	MONTANT
MAYO SAVA	KOLOFATA	CES DE TOLKOMORI	65 550 000
	MORA	CES DE DOULO	
	TOKOMBERE	CETIC DE DALA ZOULGO	

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua au quartier Djarengol-Pitoaré Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51** ou dans le site du Conseil Régional de l'Extrême-Nord www.cren.cm dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA** auprès du Receveur Régional de la Région-CTD de l'Extrême-Nord au quartier Djarengol-Pitoaré

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Service de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua au quartier Djarengol-Pitoaré, **Tél/Fax : 222 29 01 50/ 222 29 01 51**, au plus tard le **26/06/2024 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°13/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 28/05/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO SAVA DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : CES DE TOLKOMARI, CES DE DOULO ET CETIC DE DALA ZOULGO, REGION DE L'EXTREME-NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BIP CREN (Ressources FEICOM) EXERCICE 2024 ; Imputation :

A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

10. Delai de Livraison

Les délais d'exécution prévus par le Maître d'Ouvrage pour les travaux sont **de cent vingt (120) jours calendaires**. Ces délais comprennent les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et courent à compter des dates de notification d'Ordre de Service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, **une caution de soumission** (conforme au modèle joint en annexe) valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO, d'un montant **suivant le tableau ci-dessous** :

Département	Montant (FCFA)
MAYO SAVA	1 311 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, datant de moins de **trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, **le 26/06/2024 à 13 heures** précises dans la salle de réunion de la Région-CTD de l'Extrême-Nord à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, **Tél : 222 29 01 50/ 222 29 01 51**, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

Critères éliminatoires :

Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ;
- 2) L'absence ou défaut de la caution de soumission ;
- 3) Le non remplacement d'un document non conforme dans les quarante-huit (48) heures suivant l'ouverture.

Offre technique

1. 1. Fausse déclaration ;
2. Documents falsifiés ou scannés ;
3. Avoir abandonné les chantiers au cours des trois (03) dernières années ;
4. Avoir des chantiers inachevés au Conseil Régional de l'Extrême-Nord au cours des trois (03) dernières années ;
5. La non maîtrise du site et la non existence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
6. **Note technique inférieure à 70%.**

Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le devis quantitatif et estimatif.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

Critères de qualification des offres techniques :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **critères** essentiels ci-dessous :

- Présentation ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Le matériel de chantier à mobiliser ;
- La méthodologie d'exécution ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise ;
- Le chiffre d'affaires de l'entreprise ;
- L'attestation de visite de site.

NB : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui

» supérieur ou égal à 70% seront examinées pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Le Président du Conseil Régional de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des Services de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51**. **Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

MAROUA le 28 Mai 2024

Le PRÉSIDENT

KALBASSOU Daniel

CONSEIL REGIONAL DE L'EXTREME NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 28/05/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO DANAY DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : CES DE POLGUE, CETIC DE BANGANA, CETIC DE DJONDONG, CETIC DE DOREISSOU, CETIC DE MAOUDA, CETIC DE VELE, CES DE ZARIA, CES DE BAIGA ET LYCEE DE KONKORONG, REGION DE L'EXTREME-NORD, EN PRODEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS ; IMPUTATION :

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Extrême-Nord, autorité contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de neuf (09) blocs de deux (02) salles de classe dans le département du Mayo Danay dans les établissements ci-après : CES de Polgue, CETIC de Bangana, CETIC de Djondong, CETIC de Doreissou, CETIC de Maouda, CETIC de Vele, CES de Zaria, CES de Baiga et lycée de Konkorong, Région de l'Extrême-Nord, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries et élévation ;
- La charpente, couverture et plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

de **deux cent vingt-cinq millions (225 000 000) de Francs CFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux similaires. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les travaux après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **FEICOM, Exercice 2024 et suivants**, Imputation : pour un coût estimatif global de **deux cent vingt-cinq millions (225 000 000) de Francs CFA** répartie comme suit :

DEPARTEMENTS	ARRONDISSEMENTS	ETABLISSEMENTS BENEFICIAIRES	MONTANT
MAYO DANAY	GOBO	CES DE POLGUE	225 000 000
	GUERE	CETIC DE BANGANA	
	WINA	CETIC DE DJONDONG	
	KAI-KAI	CETIC DE DOREISSOU	
	MAGA	CETIC DE MAOUDA	
	GUEME	CETIC DE VELE	
	KALFOU	CES DE ZARIA	
	TCHATIBALI	CES DE BAIGA	
	DATCHEKA	LYCEE DE KONKORONG	

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua au quartier Djarengol-Pitoaré Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51** ou dans le site du Conseil Régional de l'Extrême-Nord www.cren.cm dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA** auprès du Receveur Régional de la Région-CTD de l'Extrême-Nord au quartier Djarengol-Pitoaré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Service de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua au quartier Djarengol-Pitoaré, **Tél/Fax : 222 29 01 50/ 222 29 01 51**, au plus tard le **26/06/2024 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 28/05/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO DANAY DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : CES DE POLGUE, CETIC DE BANGANA, CETIC DE DJONDONG, CETIC DE DOREISSOU, CETIC DE MAOUDA, CETIC DE VELE, CES DE ZARIA, CES DE BAIGA ET LYCEE DE KONKORONG, REGION DE L'EXTREME-NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM, Exercice 2024 et suivants ; Imputation :

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Les délais d'exécution prévus par le Maître d'Ouvrage pour les travaux sont **de cent vingt (120) jours calendaires**. Ces délais comprennent les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et courent à compter des dates de notification d'Ordre de Service de commencer la prestation. Pour le soumissionnaire retenu, le cautionnement provisoire restera valable jusqu'à ce que le cautionnement définitif soit constitué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, **une caution de soumission** (conforme au modèle joint en annexe) valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO, d'un montant **suivant le tableau ci-dessous** :

Département	Montant (FCFA)
MAYO DANAY	4 500 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, datant de moins de **trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, **le 26/06/2024 à 13 heures** précises dans la salle de réunion de la Région-CTD de l'Extrême-Nord à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, **Tél : 222 29 01 50/ 222 29 01 51**, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

Critères éliminatoires :

Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ;
- 2) L'absence ou défaut de la caution de soumission ;
- 3) Le non remplacement d'un document non conforme dans les quarante-huit (48) heures suivant l'ouverture.

Offre technique

1. 1. Fausse déclaration ;
2. Documents falsifiés ou scannés ;
3. Avoir abandonné les chantiers au cours des trois (03) dernières années ;
4. Avoir des chantiers inachevés au Conseil Régional de l'Extrême-Nord au cours des trois (03) dernières années ;
5. La non maîtrise du site et la non existence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
6. **Note technique inférieure à 70%.**

Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le devis quantitatif et estimatif.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

Critères de qualification des offres techniques :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **critères** essentiels ci-dessous :

- Présentation ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Le matériel de chantier à mobiliser ;
- La méthodologie d'exécution ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise ;
- Le chiffre d'affaires de l'entreprise ;
- L'attestation de visite de site.

NB : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui

» supérieur ou égal à 70% seront examinées pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Le Président du Conseil Régional de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des Services de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51**. **Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

MAROUA le 28 Mai 2024

Le MAIRE

KALBASSOU Daniel

COMMUNE DE BONDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/24 DU 04 JUIN 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE LA ROUTE CARREFOUR LINDOI – CARREFOUR SENATEUR (9KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2024.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune DE BONDJOCK, Autorité Contractante, lance un dossier d'Appel d'Offres National Ouvert pour **L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE LA ROUTE CARREFOUR LINDOI – CARREFOUR SENATEUR**, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, Département du Nyong et Kellé.

1- Objet de l'Appel d'Offres :

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux **D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE LA ROUTE CARREFOUR LINDOI – CARREFOUR SENATEUR**, dans l'Arrondissement DE BONDJOCK.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les travaux **D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE LA ROUTE CARREFOUR LINDOI – CARREFOUR SENATEUR**, dans l'Arrondissement de BONDJOCK.

- ü Installations ;
- ü Nettoyage et Terrassements ;
- Assainissement – Drainage

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **42 000 000 F (Quarante Deux Millions Francs) CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en **un (01) lot.**

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le **Budget de la Commune de BONDJOCK, EXERCICE 2024.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de BONDJOCK (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de BONDJOCK (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de BONDJOCK d'un montant de **70 000F (Soixante Dix Mille Francs) CFA** non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bondjock **au plus tard le 03 JUILLET 2024 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°012/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/24 DU 04 JUIN 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE LA ROUTE CARREFOUR LINDOI – CARREFOUR SENATEUR (9KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **Trois (03) Mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **840 000 F (Huit Cent Quarante Mille Francs) CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **03 JUILLET 2024 à partir de 13 heures** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- ü Absence de la méthodologie dans l'offre technique ;
- ü Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- ü fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- ü Absence d'une pièce ou partie dans l'offre technique ou financière
- ü Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordées par la commission compétente;
- ü l'absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- ü Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 20/25 éléments positifs (oui).

Evaluation des offres techniques

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Oui	Non
1	Expérience générale du soumissionnaire		
2	Expérience spécifique du soumissionnaire		

3	Expérience et qualification du personnel		
4	Matériel et logistique		
5	Organisation méthodologique et planning		
6	Présentation générale de l'offre		

Le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable seront prises en compte pour l'évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **90 (Quatre Vingt Dix) Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la Commune de BONDJOCK, au numéro : 697 01 21 51.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 3 Juin 2024

Le MAIRE

NGWEM II Jean Claude

NATIONAL SCHOOL OF LOCAL ADMINISTRATION

URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 05/ONITINASLA/NASLA-ITB/2024 OF 24/05/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A GENERATOR HOUSE AT THE NATIONAL SCHOOL OF LOCAL ADMINISTRATION (NASLA) AT BUEA

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

The Director General of the National School of Local Administration (NASLA) in Buea hereby launches an Urgent Open National Invitation to Tender **No 005/ONITINASLAINASLA-ITB/2024 of 24/05/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A GENERATOR HOUSE AT THE NATIONAL SCHOOL OF LOCAL ADMINISTRATION**

2. Nature of services

The works comprise

works;

Preparatory Construction of the generator cage; Li

- Excavation works;
- Foundation works;
- Elevation works;
- Metallic works;
- Roofing works;

Painting works

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is **twelve millions (12 000 000) francs** CFA including taxes,

4. allotment

The work is not in lots.

5. Participation and origin

This call for tenders is open to all qualified national companies specialised in the domain of building construction.

6. Financing

This project is financed by the 2024 NASLA Budget; imputation No **205T01 612142**

7. Consultation of tender file

The tender file can be consulted during working hours at the Service of Contract of the National School of Local Administration (NASLA) in Buea, as soon as the tender is published

8. Acquisition of tender file

Tender documents can be obtained during work in vice' If Contracts of the National School of Local Administration (NASLA) in Buea, upon presentation, d . eieof a non-refbnablefee of **twenty thousand (20,000)**

francs CFA to be paid into the special ARMP account Nv.. **335 9880000\$9 AT BICEC** in the name of CAS-ARMP.

9. Submission of bids

Bids shah be submitted in seven (07) copies (one original âiid,six çopi9s) to the Service of Contract of the National School of Local Administration (NASLA) in Buea latest **10 am. ptOmp** ori **1.9f061.2024.The** Khaki brown envelope containing the bids should be marked on the top right hand

1.1

The bids should be addressed to The **Director General, of thiNationalS-Chool of Local Administration (NASLA) in Buea P.O. Box 10008, Buea.** The **khaki brown envelope** containing the bids should be marked on the top right hand corner,

"URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER No 005/ONITINASLA/NASLA-ITB/2024 of 24/05/2024, FOR THE CONSTRUCTION OF A GENERATOR HOUSE AT THE NATIONAL SCHOOL OF LOCAL ADMINISTRATION

(NASLA) AT BUEA"

"To be opened only at the tender opening session."

10. Delivery deadline

The deadline provided by the Contracting Authority for the execution of this project shah be **two (02) months.**

11. Bid bond

Each bidder must include in his Administrative Documents a bid bond of **two hundred and forty thousand (240 000).This** must be issued by a bank recognized by the Ministry of Finance, as specified on Document 12 of this tender file and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Admissibility of bids

Bids shah be submitted in seven (07) copies (one original âiid,six çopi9s) to the Service of Contract of the National School of Local Administration (NASLA) in Buea latest **10 am. ptOmp** ori **1.9f061.2024.The** Khaki brown envelope containing the bids should be marked on the top right hand

1.1

The bids should be addressed to The **Director General, of thiNationalS-Chool of Local Administration (NASLA) in Buea P.O. Box 10008, Buea.** The **khaki brown envelope** containing the bids should be marked on the top right hand corner,

"URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER No 005/ONITINASLA/NASLA-ITB/2024 of 24/05/2024, FOR THE CONSTRUCTION OF A GENERATOR HOUSE AT THE NATIONAL SCHOOL OF LOCAL ADMINISTRATION

(NASLA) AT BUEA"

"To be opened only at the tender opening session."

13. Opening of bids

Bids shall be opened in the Library in the National School of Local Administration (NASLA) in Buea, on **19/0612024 at 11 am** by the National School of Local Administration Tenders Board in the presence of the bidders or their duly authorised representatives.

14. Evaluation criteria**Eliminatory criteria:**

- The absence of a bid bond - Falsification of documents.
- Obtaining a Technical score of less than 28 on 40 yes

Essential criteria:

Technical bids shall be evaluated on the basis of essential criteria below using a binary (Yes/No) scale.

A - Presentation of tender: **(Maximum 4 yes)**

B - References of the Enterprise- (Previous experience on construction projects) (Maximum 7 yes)

C - Proof of availability of relevant equipment to be used for the project:(Maximum **5 yes**)

D -Quality of personnel for this project **(Maximum 12 yes)**

E —Methodology of execution **(maximum 4 yes)**

F —Organisation of the Company and organization of work **(maximum 2 yes)**

G —Work Programme'..... **(maximum 3 yes)**

H- Knowledge of Site..... **(maximum 2 yes)**

I — Accessibility of the Company..... **(maximum 01 yes)**

TOTAL..... (maximum 40 yes)

Only bids which obtain a technical **score of 28 on 40** shall be submitted for financial analysis. NB: Each item may score more than one Yes/No (see Technical Evaluation of Bids).

15. Award

The contract shall be awarded on the basis of the lowest bid fulfilling the technical and financial conditions.

16. Validity of bids

Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) days with effect from the tender submission deadline

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from the division of Planning, projects and cooperation.

BUEA le 24 Mai 2024

Le DIRECTEUR

TANYITIKU ENOHACHUO BAYEE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 077 /24/AONO/SDCC/CIPM DU 31 MAI POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE CANIVEAUET DES PLOTS POUR RESEAU INCENDIE LE LONG DU NÏUR DE CLOTURE A L'USINE D'EGRENAJE DE GOUNA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , /
IMPUTATION
/

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de réalisation de caniveau et des plots pour réseau Incendie le long du mur de clôture à l'usine d'égrenage de Gouna.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Les travaux préparatoires ;
- Les fondations ;
- Enrochement;
- Construction du caniveau ;
- Remblais.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 70 000 000 FCFA, toutes taxes comprises

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais expérimentées dans le domaine. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la SODECOTON, exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302, Tél. 222 27 10 80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax ; 222 27 20 68 ; à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304, Tél. 222 20 19 72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699, Tél. 233 42 46 03

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302, Tél. 222 27 10 80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222 27 20 68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304, Tél. 222 20 19 72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699, Tél. 233 42 46 03. contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de 100 000 FRANCS CFA sur le Compte Spécial CAS- ARMP N° 97568660001-28 ouvert auprès des agences BICEG de Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buea, Ebolov'a, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au plus tard le 10/07/2024 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, et devra porter la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 077 /24/AONO/SDCC/CIPM DU 31 MAI POUR LES TRAVAUX
DE REALISATION DE CANIVEAU
ET DES PLOTS POUR RESEAU INCENDIE LE LONG DU NIUR DE CLOTURE A L'USINE D'EGRENAGE DE
GOUNA**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 05 mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de 1 400 000 FCFA établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre Incomplète ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée une banque ou organisme agréé par le ministère en charge des finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 10/07/2024 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires peuvent prendre part à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission.
- Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures,
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphé à chaque page et signés à la dernière page),
- Capacité financière inférieure à 50 % du coût prévisionnel ;
- Obtention de moins de 70% de oui à l'évaluation des critères essentiels ;
- Délai d'exécution supérieur à 5 mois ;
- Présence de documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier de soumission.

14.2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre
oui/non
 - Chiffre d'affaires moyen des exercices 2023, 2022, 2021, supérieur ou égal au coût prévisionnel de 70 000 000 FCFA
 - Références de l'entreprise
 - Organisation, méthodologie, et planning d'exécution
 - Personnel de l'Entreprise
 - Moyens matériels de chantier
15. Attribution
oui/non
oui/non
oui/non
oui/non
oui/non

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée recevable sur le plan administratif, techniquement qualifiée conformément aux critères essentiels ci-dessus. et dont la proposition financière aura été évaluée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON BP.302, Tél. ; 222 27 10 80, Email : sodecotonc@sjscdecoton.cm : à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03

GAROUA le 31 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
2024/07/AONO/CANII/CIPM DU 03/06/2024 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE
CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES VRD A LA MAIRIE DE NGAOUNDERE IIFINANCEMENT : BUDGET
DU FEICOM EXERCICE 2024.IMPUTATION BUDGETAIRE : CONV N°**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2024, le Maire de la Commune de Ngaoundéré 2e, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE 2e, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES VRD A LA MAIRIE DE NGAOUNDERE II.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent pour chacun des lots notamment :

LOT 100 : TRAVAUX PRELIMINAIRES-ETUDES

LOT 200 : TERRASSEMENT

LOT 300 : FONDATIONS

LOT 400 : BETON ARME EN ELEVATION

LOT 500: MACONNERIE EN ELEVATION

LOT 600: MENUISERIE METALLIQUE

LOT 700: ELECTRICITE

LOT 800: PEINTURE

LOT 900: AMENAGEMENT EXTERIEUR

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **99 997 684 F CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

Nombre maximum de lots

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundere 2e, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de Ngaoundere 2e dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundere 26, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de Ngaoundere 2e dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **100 000 (cent mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Ngaoundere 2e.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundéré 2e, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 28 Juin 2024 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 2024/07/AONO/CANII/CIPM
DU 03/06/2024 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES
VRD A LA MAIRIE DE NGAOUNDERE II
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **six (06) MOIS**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **2 000 000 (Deux millions) Fcfa** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà original de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 28 JUIN 2024 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngaoundere 2e dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1-) Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- 1- Absence d'une pièce administrative ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ou scannée ;
2. Conducteur des Travaux non inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie-Civil ;
3. Absence d'une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
4. Note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2-) Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
2. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
3. Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
4. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, bétonnière, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite, bétonnière et Autres matériels) ;
5. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux ; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
6. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
7. Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngaoundere 2e, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de Ngaoundere 2e.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundere 2e, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain ou au FEICOM de l'Adamaoua.

NGAOUNDERE le 3 Juin 2024

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE[°]
016/AONO/FEICOM/CIPM/2024 DU 03 JUIN 2024 POUR LA LIBRE GERANCE DE LA CANTINE DU FEICOM,
AU TITRE DES EXERCICES 2024 - 2025**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la libre gérance de la cantine du FEICOM au titre des exercices 2024 à 2026.

Les prestations sont énoncées dans les termes de référence contenus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent en la gérance de la cantine située à la Direction Générale du FEICOM, en vue d'assurer la restauration du personnel y travaillant, aux heures prescrites par la réglementation en vigueur au FEICOM.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est fixé à quatre-vingt-seize millions (96 000 000) Francs CFA TTC dont quarante-huit millions (48 000 000) pour la tranche ferme et 48 000 000 francs CFA pour la tranche conditionnelle.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de la restauration

6. MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est [Indiquer l'un des trois modes de soumission ci-après : en ligne ou hors ligne.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), **exercices 2024 et suivants ligne budgétaire : « 65- 01- 00 » Subvention cantines.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.561, sis à l'ancien site de la Direction Générale du FEICOM à MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 235 164 ; poste 217 ; Porte 11 ; Fax 222 23 17 59) et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, Téléphone 222 235 164 ; Poste 217, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cent mille (100.000) francs CFA** dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

10. TAILLE ET FORMAT DES FICHIERS

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé et scellé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Mimboman pour la soumission hors ligne, au plus tard le **2 juillet 2024 13 heures précises** et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ENPROCEDURE D'URGENCE
N°016 /AONO/FEICOM/CIPM/2024 DU 03 JUIN 2024**

POUR LA LIBRE GERANCE DE LA CANTINE DU FEICOM,

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **2 juillet 2024 à 13 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis.

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de vingt-quatre (24) mois. Il est prévu une tranche ferme de 12 mois soit 2024-2025 et une tranche conditionnelle de douze (12) mois, soit 2025-2026.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque ou une compagnie d'assurance de 1^{er} ordre agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant d'un **million neuf cent vingt mille (1 920 000) Francs CFA et valable pendant trente (30)** au-delà de la date limite de validité des offres acquitté à la main par l'émetteur.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues au Service des Marchés et Approvisionnements après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable et entraînera le rejet pur et simple de celle-ci.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le **2 juillet 2024 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du FEICOM dans sa salle de réunions sise à l'ancien site de la Direction Générale du FEICOM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

ADossier Administratif resté incomplet ou non-conforme 48 heures après la date d'ouverture des plis ;

FDes fausses déclarations ou pièces falsifiées ;

Absence ou non-conformité du cautionnement de soumission conformément à la circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 portant application du Code des Marchés Publics ;

Absence de l'inscription de service de restauration sur le registre de commerce ;

Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;

Note technique inférieure à 80 % de « Oui »

Chiffres d'affaires annuel égal ou supérieur à cent millions de francs CFA (100 000 000) FCFA au cours des trois dernières années ;

Absence d'agrément, licence ou autorisation habilitant l'entreprise à offrir des prestations de restauration délivré (e) par le Ministère du Tourisme et des Loisirs ;

Absence des TDR et CCAP paraphés à chaque page, signés et datés à la dernière page, précédé de la mention « lu et approuvé » avec nom et qualité du signataire ainsi que la mention ;

Non-conformité du mode de soumission ;

Non-respect du format de fichier des offres ;

Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

B. Critères essentiels :

Présentation générale de l'offre ;

Observations sur les termes de Référence de l'Appel d'Offres ;

Références dans les prestations similaires ;

Qualification du personnel ;

Moyens logistiques (véhicule, matériels de cuisine : gazinière, réfrigérateur, congélateurs, mixeurs et autres batteries de cuisine, assiettes et couverts ; trois bacs à déchets...) ;

Certificat d'hygiène délivré par les médecins de service public ;

Méthodologie d'exécution de la prestation.

NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au Dossier d'Appel d'Offres

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre financière est évaluée la moins disante, ledit soumissionnaire ayant préalablement obtenu une note technique d'au moins de 80% d'avis favorable « oui ».

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème technique ou lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email

dsi@minmap.cm

19. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM sis à l'ancien siège du FEICOM ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

Tél : (237) 222 235 164 ; Poste 217 ; Porte 11 ;

BP : 718 YAOUNDE

Fax : (237) 222 23 17 59

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 ».

YAOUNDE le 3 Juin 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

AKOA Philippe Camille

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRE N 078/24/AONO/SDCC/CIPM DU 31 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DU HANGAR GARAGE DE GUIDER ET CONSTRUCTION D'UN CANIVEAU DE 50 ML.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , /
IMPUTATION
/

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un appel d'offres national OUVert pOUr les travaux de prolongement du hangar garage de Guider et construction d'un caniveau de 50 ml.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente lettre-commande comprennent :

- ? Prolongement Hangar garage Guider
 - o Travaux préliminaires,
 - o Travaux de Fondation,
 - o Elévation.
 - o Charpente et couverture,
 - o Peinture et revêtement,
 - o Electricité,
- ? Travaux de construction d'un caniveau sur 50 ml
 - o Travaux préliminaires,
 - o Travaux de terrassement,
 - o Ouvrage en béton.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 35 000 000 FCFA, toutes taxes comprises

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais expérimentées dans le domaine. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent PAO

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la SODECOTON, exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302, Tél. 222 27 10 80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax ; 222 27 20 68 ; à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304, Tél. 222 20 19 72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699. Tél. 233 42 46 03

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302, Tél. 222 27 10 80. E-mail ; sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222 27 20 68. à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304, Tél. 222 20 19 72 OU à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699, Tél. 233 42 46 03. contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de 50 000 FRANCS CFA sur le Compte Spécial CAS- ARWIP N° 97568660001-28 ouvert auprès des agences BICEC de Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buea, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au plus tard le 26/06/2024 à 15 heures au Secrétariat de la Direction générale de la SODECOTON à Garoua, et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRE N 078/24/AONO/SDCC/CIPM DU 31 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DU HANGAR GARAGE DE GUIDER ET CONSTRUCTION D'UN CANIVEAU DE 50 ml.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 04 mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de 700 000 FCFA établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres, toutes offres non conforme aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 26/06/2024 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires peuvent prendre part à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission,
- Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures,
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et GCTP paraphé à chaque page et signés à la dernière page),
- Capacité financière inférieure à 50 % du coût prévisionnel ;
- Obtention de moins de 70% de oui à l'évaluation des critères essentiels ;
- Délai d'exécution supérieur à 5 mois ;
- Présence de documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier de soumission.

14.2. Critères essentiels

- Chiffre d'affaires moyen des exercices 2023, 2022, 2021, supérieur ou égal au coût prévisionnel de 35 000 000 FCFA
- Présentation générale de l'offre
oui/non
- Références de l'entreprise
_ Organisation, méthodologie, et planning d'exécution oui/non
oui/non
- Personnel de l'Entreprise
- Moyens matériels de chantier- 15. Attribution
oui/non
OUI/non

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée Recevable sur le plan administratif, techniquement qualifiée conformément aux critères essentiels ci-dessus et donc la proposition financière aura été évaluée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON B.P.302, Tél. : 222 27 10 80, Email : sodecotontSjSQdecoton.cm ; à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 31 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/AONO/CIPM/CPC/2024 DU 29/05/2024, POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN PLACE D'UN LOGICIEL POUR LES PROJETS DE RECHERCHE DU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Centre Pasteur du Cameroun lance un appel d'offres national restreint pour la fourniture et la mise en place d'un logiciel pour la gestion financière et comptable des projets de recherche du centre pasteur du Cameroun

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel issue des études préalables est de 15 000 000 (quinze millions) Fcfa

3. Allotissement

Le présent appel d'offres comprendun (01) lot

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres national restreint est réservée aux entreprises ci-dessous :

N°	DESIGNATION	TELEPHONE / ADRESSE
1	PSCO SARL	B.P 4906 YAOUNDE TEL. : 694 757 362 / 674 042 888
2	EASY SOLUTION	TEL : 699 81 20 60
3	W-TECH	TEL : 675 00 39 35

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du Centre Pasteur du Cameroun, exercices budgétaire 2024

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Directeur Administratif et Financier du Centre Pasteur du Cameroun, Tél. : 699 500 699, Email, cpc@pasteur-yaounde.org dès publication du présent avis Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert gratuit suivant : **1517**

7. Acquisition du Dossier

Il peut être obtenu auprès dudit Secrétariat, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) FCFA, dans le compte N° 335 988 au nom du « Compte Spécial CAS ARMP » ; dès publication du présent avis.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marquées comme telles, comprenant le bordereau descriptif et quantitatif des prestations chiffrées sera déposée au plus tard le **12/07/2024 à 14 heures** sous enveloppe cachetée adressée à :

**Monsieur le Directeur Général du Centre Pasteur du Cameroun,
BP 1274 Yaoundé**

Avec la mention

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/AONO/CIPM/CPC/2024 du 29/05/2024 pour la fourniture et la mise en place d'un logiciel pour les projets de recherche du centre pasteur du Cameroun
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution 6 mois

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **300 000 (trois cent mille) FCFA**; valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établie postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement de l'appel d'offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés du Centre Pasteur du Cameroun se fera en une phase et aura lieu le **12/07/2024 à 15 heures** dans la salle de réunion sise au rez-de-chaussée. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives
- Une note technique inférieure à 28 **OUI** sur 33
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48h

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques se fera sur la base de la grille de notation binaire

N°	Critères d'évaluation	Validation du critère (oui/non)
1	Présentation de l'offre	
2	Référence du fournisseur (preuve d'avoir exécuté au moins 4 liaisons spécialisées au cours des trois dernières années)	
3	Conformité des technologies proposées par rapport au DAO	
4	Monitoring du service	
5	Capacité d'assurer la maintenance du logiciel	
6	Chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 30 millions FCFA	

A l'issue de l'analyse technique, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions que celle des offres administratives et techniques. Seuls les soumissionnaires ayant eu un dossier administratif conforme et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 28/33 seront concernés.

b) les offres financières

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante, c'est-à-dire l'offre ayant obtenu la meilleure note technico-financière et jugée conforme au dossier de consultation.

Le calcul de la note technico-financière sera fait suivant la formule : $75\%ST + 25\% SF$

Où SF=100xFM/F avec SF = note financière, FM = proposition la moins disante, F= montant de la proposition considérée.

14. Attribution

Le marché issu de la présente consultation, sera attribué à l'offre évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

YAOUNDE le 4 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BELINGA SUZANNE



COMMUNE DE YAOUNDE VI

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CAY6/CIPM/2024 DU 04/06/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIRIES DANS LES QUARTIERS DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 6 : (1) CARREFOUR DU PETIT MARCHÉ DU CENTRE – CARREFOUR BEIGNETS – CARREFOUR TKC; (2) CARREFOUR BEIGNET – QUARTIER LATIN – CARREFOUR NOUVEAU MARCHÉ DU CENTRE; (3) CARREFOUR BANANE – CARREFOUR DU CHEF – PONT HENRI ET FRÈRES ;(4)PONT ABEGA – AKOK-NDOÉ 2 (JUSQU'À LA LIMITE AVEC YAOUNDÉ 7) ; (5) PONT MAETUR MENDONG – CARREFOUR DU CHEF – CARREFOUR AKOK-NDOÉ 2 ; (6) CARREFOUR LAMPADAIRE SIMBOCK – BAMBOU DE CHINE SIMBOCK ; (7) CARREFOUR TERMINUS MVOG BETSI – CARREFOUR MEWOULOU

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de sa municipalité, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des opérations sus-indiquées.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des **travaux d'aménagement de certaines voiries dans les quartiers** de l'Arrondissement de Yaoundé 6, Département du Mfoundi, Région du Centre répartie comme suit :

● N° TRONCON	● ITINERAIRE	● LONGUEUR (m)
● 1	● Carrefour du petit marché du centre – Carrefour beignets – carrefour TKC	● 1 500
● 2	● Carrefour beignet – quartier latin – carrefour nouveau marché du centre	● 400
● 3	● Carrefour banane – Carrefour du Chef – Pont Henri et frères	● 2 700
● 4	● Pont Abega – Akok-Ndoé 2 (jusqu'à la limite avec Yaoundé 7)	● 1 400
● 5	● Pont Maetur Mendong – Carrefour du chef – Carrefour Akok-Ndoé 2	● 2 300
● 6	● Carrefour lampadaire Simbock – Bambou de Chine Simbock	● 400
● 7	● Carrefour Terminus Mvog Betsi – Carrefour Mewoulou	● 1 100A

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend :
Les travaux préparatoires ;
Les terrassements/chaussée.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par les Ressources Budgétaires de la Mairie de Yaoundé 6, exercice 2024, **Imputation budgétaire : 220 150. Montant global : 100 000 000 de francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par les Ressources Budgétaires de la Mairie de Yaoundé 6, exercice 2024, **Imputation budgétaire : 220 150. Montant global : 100 000 000 de francs CFA.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de Yaoundé VI à Etoug-Ebé, 1^{er} Etage dès publication du présent avis. Il peut également être téléchargé sur le site de l'ARMP ou sur la plateforme Cameroon Online E-Procurement System (COLEPS)

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au service technique de la Mairie de Yaoundé 6, Tél. :222 31 34 95; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) FCFA**, payable à la recette municipale, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, E-mail.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont l'original et **six (06)** copies marqués comme telles, devront être déposés au service technique de la Mairie de Yaoundé 6, au plus tard **Lundi 1^{er} Juillet 2024 à 14 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°009/AONO/CAY6/CIPM/2024 DU 04/06/2024

EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR L'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIRIES DANS LES QUARTIERS DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 6 : (1) Carrefour du petit marché du centre – Carrefour beignets – carrefour TKC; (2) Carrefour beignet – quartier latin – carrefour nouveau marché du centre; (3) Carrefour banane – Carrefour du Chef – Pont Henri et frères ;(4)Pont Abega – Akok-Ndoé 2 (jusqu'à la limite avec Yaoundé 7) ; (5) Pont Maetur Mendong – Carrefour du chef – Carrefour Akok-Ndoé 2 ; (6) Carrefour lampadaire Simbock – Bambou de Chine Simbock ; (7) Carrefour Terminus Mvog Betsi – Carrefour Mewoulou

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois calendaires**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Deux millions (2 000 000) francs CFA**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** postérieurs à la date de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Deux millions (2 000 000) francs CFA**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** postérieurs à la date de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps aura lieu **Lundi 1^{er} Juillet 2024 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle de réunion de la Mairie de Yaoundé 6. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- i) Nombre des offres insuffisantes (moins de 07) ;
- ii) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- iii) dossier administratif incomplet ou non conforme et non régularisé 48 heures après l'ouverture des offres ;
- iv) fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- v) non satisfaction d'au moins **75 %** des critères essentiels ;
- vi) omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- vii) offre financière incomplète ;
- viii) absence de la capacité financière.

1. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) références de l'entreprise ;
- iii) disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) délai d'exécution ;
- v) Preuves d'acceptation du Marché.

Le non-respect de **75%** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée **la moins-disante** et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef Service Technique de la Mairie de Yaoundé VI, Tél. : 222 31 34 95.

YAOUNDE le 4 Juin 2024

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 5828/24 /DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AK DU 31/05/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°046/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 02/04/2024 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE SECTIONS DES GRILLES DE FEEDER 700 LUMMUS POUR LES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2009 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant adoption de la directive de gestion des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant délégation de Certaine attributions du Conseil d'Administration de la SODECOTON au président dudit Conseil;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International ouvert N°046/AOIO/M/SDCC/CIPM du 02/04/2024



pour la fourniture d'un lot de sections des grilles de feeder 700 LUMMUS pour les usines
d'égrenage de la SODECOTON.

Considérant La Lettre N°037/24/SDCC/CIPM du 16 mai 2024 du Président de la CIPM
de la SODECOTON ;

-
DECIDE :

Article 1^{er} : La société SPEED APPRO, est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

LOT	SOUSMISSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI DE LIVRAISON
Unique	SPEED APPRO	107 289 225	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencement

B.P : 1923 DOUALA

-
GAROUA le 31 Mai 2024

-
Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

DECISION N°2024/249/ARMP/DAF/SDAC/CSM/2024 DU 21 MAI 2024. PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°028/DC/ARMP/CIPM/24 DU 02/04/2024 RELATIVE A L'HEBERGEMENT SECURISE DE L'INFRASTRUCTURE TIC CRITIQUE DE PRODUCTION DU SYSTEME D'INFORMATION DE L'ARMP

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics,

Vu La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités Publiques ;
Vu La Loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
Vu La Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu Le Décret n° 2001 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret n° 2012/496 du 31 octobre 2012 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu La circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des Marchés Publics ;
Vu La circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;
Vu Demande de Cotation N°028/DC/ARMP/CIPM/24 du 02/04/2024 relative à l'hébergement sécurisé de l'infrastructure TIC critique de production du système d'information de l'ARMP ;
Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation des Marchés Publics en date du 30 avril 2024 relevé par le procès-verbal de la séance.

DECIDE :

Article 1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, désigné attributaire de la Demande de cotation N°028/DC/ARMP/CIPM/24 DU 02/04/2024 relative à l'hébergement sécurisé de l'infrastructure TIC critique de production du système d'information de l'ARMP

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI
ETS PRINTEL BP : 12332 Yaoundé/Cameroun / Tel : 699 638 866	Quarante-neuf millions six cent cinquante-cinq mille sept cent (49.655.700) Franc CFA	Vingt-Cinq (25) jours

Article 2 _ La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 035/AAONR/MINTP/ CIPM-TCRI /2024 DU 24 MAI 2024, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DANS LA RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2024 ET SUIVANT.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement Publics du Ministère des Travaux Publics, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Gouvernement Camerounais un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de bitumage en enduit superficiel bicouche de certains tronçons de route dans la Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent au bitumage en enduit superficiel bicouche. Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

3-1 INSTALLATION DE CHANTIER

- Installation de Chantier ;
- Amené et Repli du Matériel ;
- Études d'exécution.

3-2 CHAUSSÉE (L = 6,0 m)

- Couche de fondation en matériaux scarifiée, broyée et malaxée ;
- Couche de base en grave latéritique (Ep=20cm) ;
- Imprégnation sablée
- Enduit superficiel bicouche

3-3 ASSAINISSEMENT- DRAINAGE

- Démolition des ouvrages en béton, béton armé ou maçonnerie ;
- Construction de caniveau en béton armé 40 x 40 cm ;
- Construction de caniveau en béton armé 50 x 50 cm ;
- Construction de caniveau en béton armé 40 x 50 cm ;
- Construction de caniveau en béton armé 50 x 60 cm ;
- Construction de fossés bétonnés 100 cm x 50 cm ;
- Construction de Cunettes en béton armé ;
- Construction de Dallettes pour caniveaux en béton armé ;
- Construction de dalot 1x1 en BA ;
- Construction de tête pour dalot 1x1 en BA ;
- Construction des Bordure de chaussée ;
- Construction d'un mur de soutènement en Béton Armé.

3-4 SIGNALISATION ET ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

- Panneaux de signalisation métallique.

3-5 DIVERS

- Provision pour déplacement des réseaux ENEO et CAMWATER ;
- Construction des ralentisseurs type « Dos d'âne ».

3. Coût Prévisionnel

Le coût global prévisionnel est de 1 101 490 308 (Un milliard cent un million quatre cent quatre-vingt-dix mille trois cents huit) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un (01) lot unique ainsi qu'il suit :

N° de lot	Région	Tronçons	Linéaires Estimés (km)	Budgets Prévisionnels TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'intervention
Unique	Centre	Neptune Happi – Groupe Scolaire Godwin. Linéaire : 1,3 Km.	1,3	154 661 288	12	Bitumage en Enduit Superficiel Bicouche
		Entrée Chapelle de la Gloire du Christ – Bretelle Résidence Ministre – Entrée Ifphia	0,600	56 870 325		
		Entrée Derrière Groupe Scolaire Don de l'Amitié et Bretelle	0,600	106 496 213		
		Bretelle entrée Garage	0,150	19 132 470		
		Entrée Sil – Caveau – Petit Village (1,10 Km) Y Compris Bretelles (0,80 Km) ;	1,900	148 205 450		
		AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE D'ACCÈS À Kouban (Akak 1) – Institut Ubuntu Par Nkoso. Linéaire :	1,600	147 810 375		
		Aménagement de la Voie d'accès à l'esplanade Mariale de la Paroisse Catholique Marie Médiatrice d'Etoudi	2,885	165 925 046		
		Entrée Station Blessing Etoa	0,150	19 840 815		
		Voie d'accès à Brain Research Africa Initiative Au Quartier Obobogo (entrée Hotel Paloma)	0,634	68 613 827		
Total			9,819	1 101 490 308	12	

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou Groupement d'Entreprises de Bâtiments et Travaux Publics de droits camerounais des catégories A, B et C à l'issue de la publication des résultats de la catégorisation des entreprises du sous-secteur d'activités « route » conformément au tableau ci-après :

Numéro	Entreprise	Catégorie
1	ARAB CONTRACTORS	A
2	BUNS	A
3	CROISIERE BTP SARL	A
4	MAG SARL	A
5	RAZEL FAYAT CAMEROUN	A



6	ROU'D'AF	A
7	SOMAF	A
8	STE CABTE SARL	A
9	CHINA FIRST HIGHWAY ENGINEERING COMPANY CAMEROON	A
10	HAB SA	A
11	ETH SARL	B
12	SEMIC SARL	B
13	SLEB SARL	B
14	SOCIETE BEL MALBROUK	B
15	STE COMAR SARL	B
16	GE GROUP SARL	B
17	UNION ENTERPRISE	B
14	AN'NDAL SARL	C
15	BATI CONCEPT	C
16	BRIC SA	C
17	CETP SARL	C
18	D'TEK TP SARL	C
19	ENTREBATT SARL	C
20	ETS ANUTEMEH JOHNSON FRU	C
21	ETS GENERAL SERVICES	C
22	ETS INFRACAM	C
23	SHEE SYSTEM	C
24	SMAR SARL	C
25	ETS ALPHA ABDOUL	C
26	ETS HOMACAM	C
27	KAYSON COMPANY	C

NB : Les entreprises des catégories concernées ne figurant pas dans cette liste peuvent faire acte de candidature à condition de produire leur attestation de catégorisation dûment signée du Ministre Chargé des Marchés Publics

Mode de soumission

Le mode de soumission est : « En ligne (online) ». Autrement dit, la soumission hors ligne n'est pas possible.

6. Financement

Les travaux objet, du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2024 et suivants.

7. Consultation du Dossier

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ième} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206 et la version électronique, sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ième} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de Quatre Cent Mille (400 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après :

les Pièces administratives (volume 1) ;

l'Offre technique (Volume 2) ;

l'Offre financière (Volume 3).

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Les tailles maximales des volumes cités précédemment (Volume 1, Volume 2 et Volume 3) ou fichiers qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour le Dossier Administratif (Volume 1) ;

15 MO pour l'Offre Technique (Volume 2) ;

5 MO pour l'Offre Financière (Volume 3).

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;

- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

9. Remises des offres

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard, le 01 Juillet 2024 à 11 heures.

Par ailleurs, une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra parvenir sous plis fermé, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard le 01 Juillet 2024 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Ce pli devra porter la mention :

“ APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°035_/AONR/MINTP/ CIPM-TCRI/2024 DU 24 MAI 2024,

EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DANS LA RÉGION DU CENTRE.

Financement : BIP du MINTP, exercice 2024 et suivants

(Copie de sauvegarde) ».

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution du marché est de douze (12) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent cinquante (150) jours à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et d'un montant égal à :

N° lot	Montant de la caution en FCFA
Unique	Vingt-deux million (22 000 000)

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la Décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne seront pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation du dossier administratif, des offres technique et financière seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministre en charge des Finances à émettre les cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des volumes 1, 2 et 3 contenant les pièces administratives, les offres technique et financière aura lieu le 01 Juillet 2024 à 12 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics, sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres.

14. Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires

A : Dossier administratif incomplet ou non-conforme pour :

- a) Absence ou non-conformité de l'original de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence de la copie certifiée conforme de l'attestation de catégorisation délivrée par le MINMAP ;
- c) Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

B : Offre Technique incomplète ou non conforme pour absence ou non-satisfaction de l'un des éléments/d'une des conditions ci-après :

- e) Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- f) Déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le Ministère des Marchés Publics ;
- g) Un Directeur du Projet remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;
- h) Une attestation de capacité financière ou une ligne de crédit d'au moins 330 000 000 FCFA pour les, délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances ou par une commission bancaire reconnue ;
- i) Une attestation de visite des lieux et un rapport de visite des lieux documenté et illustre signer parapher et signé a la dernière page

C : Offre financière incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- j) la soumission, timbrée, datée et signée (voir modèle pièce 8.1) ;
- k) le bordereau des prix unitaire (BPU) suivant le modèle (pièce 6) avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page;
- l) le Devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté, avec indication des montants hors TVA et Toutes Taxes Comprises;
- m) les sous – détail des prix unitaire quantifié paraphé à toutes les pages (voir modèle pièce 9.11).

D : Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

E : Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique ;

F : N'avoir pas obtenu au moins un total de 23 critères sur l'ensemble des 30 critères essentiels ;

G : Non-conformité du mode de soumission ;

H : Non-respect du format de fichier des offres ;

I : Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS ;

15.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 30 critères pour toutes les entreprises de catégorie A, B et C sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 15 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 13 critères ;
- c) La Visite des lieux et le rapport illustré de la visite de site sur 02 critères ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sise dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.marchespublics.cm>

Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

20. Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 24 Mai 2024

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE GOBO**ADDITIF N°004 RELATIF A L'AVIS N°18/AONO/C.GOBO/CIPM/TBEC/2024 DU 10/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PLATEFORME MULTISPORTS A GOBO**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de GOBO, au plus tard le **10/06/2024**, date limite de réception des offres à **13 heures** et devra porter la mention :

<< AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/C-GOBO/CIPM/TBEC/2024 DU 10/05/20242024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PLATEFORME MULTISPORTS A GOBO; DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD (PHASE I)

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT >>

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de GOBO, au plus tard le **24/06/2024**, date limite de réception des offres à **13 heures** et devra porter la mention :

<< AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/C-GOBO/CIPM/TBEC/2024 DU 10/05/20242024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PLATEFORME MULTISPORTS A GOBO; DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD (PHASE I)

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT >>

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture de tous plis se fait en **un (01) seul temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **10/06/2024 à 14 heures** précises par la Commission Interne de passation des marchés Publics de GOBO dans le bureau du Président de ladite commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Lire plutot

L'ouverture de tous plis se fait en **un (01) seul temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **24/06/2024 à 14 heures** précises par la Commission Interne de passation des marchés Publics de GOBO dans le bureau du Président de ladite commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

GOBO le 31 Mai 2024

Le MAIRE

ROUBOUTANGOU NGUINA

COMMUNE DE YAOUNDE II

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 13 MAI 2024
 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE DANS LA COMMUNE
 D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE (QUARTIER
 MADAGASCAR)ADDITIF N°001**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation										
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :</p> <p>15.1. CRITERES ELIMINATOIRES Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures ; Hormis la Caution de Soumission, ladite pièce dans sa version originale est déposée contre décharge au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés ; Absence ou non-conformité de la caution de soumission ; Pièces falsifiées ou fausses déclarations ; Offre technique incomplète pour absence :</p> <p>i. De la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ; Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ; Omission du sous-détail d'un prix quantifié ; N'avoir pas satisfait à au moins 20 éléments des 28 critères essentiels.</p> <p>15.2 CRITERES ESSENTIELS L'Offre Technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :</p> <table border="0"> <tr> <td>A Présentation générale de l'offre</td> <td>02 éléments</td> </tr> <tr> <td>B Références de l'entreprise</td> <td>02 éléments</td> </tr> <tr> <td>C personnel de l'entreprise</td> <td>10 éléments</td> </tr> <tr> <td>D Organisation -planning d'exécution</td> <td>06 éléments</td> </tr> <tr> <td>E Matériel</td> <td>08 éléments</td> </tr> </table>	A Présentation générale de l'offre	02 éléments	B Références de l'entreprise	02 éléments	C personnel de l'entreprise	10 éléments	D Organisation -planning d'exécution	06 éléments	E Matériel	08 éléments
A Présentation générale de l'offre	02 éléments										
B Références de l'entreprise	02 éléments										
C personnel de l'entreprise	10 éléments										
D Organisation -planning d'exécution	06 éléments										
E Matériel	08 éléments										
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :</p> <p>15.1. CRITERES ELIMINATOIRES</p> <p>a. Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures ; Hormis la Caution de Soumission, ladite pièce dans sa version originale est déposée contre décharge au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés</p> <p>b. Absence de caution de soumission ;</p> <p>c. Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;</p> <p>d. Offre Technique incomplète pour absence :</p> <p>d1. De la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;</p> <p>e. Omission dans l'Offres d'un prix unitaire quantifié ;</p> <p>f. Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;</p> <p>g. N'avoir pas produit au moins une référence des travaux similaires ;</p> <p>h. N'avoir pas satisfait à au moins 18 éléments des critères essentiels</p>										

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

YAOUNDE le 4 Juin 2024

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL



COMMUNE DE YAOUNDE II

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 10 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE CARRIERE BAR- STADE DU CAIRE AVEC BRETELLE CARREFOUR COCOTIER DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II ADDITIF N°001

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation								
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :</p> <p>15.1. CRITERES ELIMINATOIRES Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures ; Hormis la Caution de Soumission, ladite pièce dans sa version originale est déposée contre décharge au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Absence ou non-conformité de la caution de soumission ; Pièces falsifiées ou fausses déclarations ; Offre technique incomplète pour absence :</p> <p>1. i. De la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;</p> <p>Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ; Omission du sous-détail d'un prix quantifié ; N'avoir pas satisfait à au moins 18 éléments des critères essentiels.</p> <p>15.2 CRITERES ESSENTIELS L'Offre Technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :</p> <table border="0"> <tr> <td>Références</td> <td>01 élément</td> </tr> <tr> <td>Personnel d'encadrement</td> <td>12 éléments</td> </tr> <tr> <td>Matériel</td> <td>11 éléments</td> </tr> <tr> <td>Surface financière</td> <td>01 élément</td> </tr> </table>	Références	01 élément	Personnel d'encadrement	12 éléments	Matériel	11 éléments	Surface financière	01 élément
Références	01 élément								
Personnel d'encadrement	12 éléments								
Matériel	11 éléments								
Surface financière	01 élément								
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :</p> <p>15.1. CRITERES ELIMINATOIRES</p> <p>a. Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures ; Hormis la Caution de Soumission, ladite pièce dans sa version originale est déposée contre décharge au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés b. Absence de caution de soumission ; c. Pièces falsifiées ou fausses déclarations ; d. Offre Technique incomplète pour absence :</p> <p style="padding-left: 40px;">d1. De l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ; d2. De la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;</p> <p>e. Omission dans l'Offres d'un prix unitaire quantifié ; f. Omission du sous-détail d'un prix quantifié ; g. N'avoir pas produit au moins une référence des travaux similaires ; h. N'avoir pas satisfait à au moins 18 éléments des critères essentiels</p>								
2	Autres								
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>								

2	Autres
	Lire plutot VOIR FICHIETR JOINT

YAOUNDE le 4 Juin 2024

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

CONSEIL REGIONAL DE L'EXTREME NORD

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/CREN/SG/CIPM/TBEC/2024 DU 29/05/2024, POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : LYCEE DE FOTOKOL, CES DE MALTAM, ENIEG DE KOUSSERI, CETIC DE LOGONE-BIRNI, CETIC DE WAZA ET CES DE MAZERA, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE2024 ET SUIVANTS ; IMPUTATION :

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

le présent appel d'offres a pour objet, pour la maitrise d'œuvre des travaux de construction de six (06) blocs de deux (02) salles de classe dans le département du Logone et Chari dans les établissements ci-après : lycée de Fotokol, ces de Maltam, ENIEG de Kousseri, CETIC de Logone-Birni, CETIC de Waza et CES de Mazera, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra :

Surveiller et contrôler les travaux :

- Exploiter les documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;
- Suivre l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
- Contrôler les pièces techniques notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
- Contrôler la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
- Produire des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
- Veiller à la qualité des matériaux utilisés pour les travaux ;
- Produire un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux.
 - Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
 - Veiller à la qualité des matériaux utilisés pour les travaux ;
 - Conduire les opérations préalables jusqu'à la réception provisoire des travaux ;
 - Une mission de contrôle sous la supervision du Maître d'Ouvrage procèdera à un contrôle pendant l'exécution des travaux ;
 - Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
 - Veiller à l'établissement du projet d'exécution et du plan de récolement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

onze millions six cent trente-six mille cinq cent cinquante (11 636 550) Francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques régulièrement installées au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres est financé le FEICOM, Exercice 2024, Imputation : et pour un coût estimatif global de **onze millions six cent trente-six mille cinq cent cinquante (11 636 550) Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) et dans le site web www.cre

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres des Services de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua au quartier Djarengol-Pitoaré Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51**, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **quarante mille (40 000) Francs CFA** auprès du Receveur de la Région-CTD de l'Extrême-Nord au quartier Djarengol-Pitoaré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Service du Conseil Régional de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua, Cellule d'Appui au lancement des offres au quartier Djarengol-Pitoaré, Tél/Fax : 222 29 01 50/ 222 29 01 51, au plus tard le **27/06/2024 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°18/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 29/05/2024, POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : LYCEE DE FOTOKOL, CES DE MALTAM, ENIEG DE KOUSSERI, CETIC DE LOGONE-BIRNI, CETIC DE WAZA ET CES DE MAZERA, EN PROCEDURE D'URGENCE. Financement : BIP-CREN (Ressources FEICOM). Exercice 2024 ; Imputation :

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Les délais d'exécution prévus par le Maître d'Ouvrage pour les prestations sont de **cent-cinquante (150) jours calendaires**. Ces délais comprennent les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et courent à compter des dates de notification des Ordres de Service de commencer la prestation. Pour le soumissionnaire retenu, le cautionnement provisoire restera valable jusqu'à ce que le cautionnement définitif soit constitué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres **d'un montant en F CFA de deux cent trente-deux mille sept cent trente-un (232 731)**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en **deux (02) temps**. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **27/06/2024 à 13 heures** précises dans la salle de réunion du Conseil Régional de l'Extrême-Nord à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, **Tél : 222 29 01 50/ 222 29 01 51**, en présence des soumissionnaires.

NB : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu le dossier administratif conforme et obtenu une note technique égale ou supérieure à **70 points sur 100**.

NB:

- Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa mise en disponibilité, révocation, etc...de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

- La présence d'une photocopie certifiée conforme de l'attestation de Catégorisation délivrée par le MINMAP ou son représentant dûment mandaté dispense le soumissionnaire de la production dans son offre technique les pièces suivantes :

- Les pièces justificatives de son chiffre d'affaires ;
- Les pièces justificatives de ses références ;
- Les pièces justificatives de ses moyens techniques et logistiques ;
- Les pièces justificatives de son personnel permanent ;
- Les pièces justificatives de la location de son siège.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation des offres

Critères éliminatoires

Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ;
- 2) L'absence ou défaut de la caution de soumission ;
- 3) Dossier administratif resté incomplet 48 heures après l'ouverture des offres.

Offre technique

- 1) Fausse déclaration ;
- 2) Documents falsifiés ou scannés ;
- 3) Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- 4) Non satisfaction, au moins, à **soixante-dix (70) critères** essentiels sur **cent (100)**, soit une note technique **inférieure à 70%**.

Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié du devis estimatif et quantitatif.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur **50 points** ;
- Expérience du BET sur **30 points** ;
- Moyens techniques et matériels sur **20 points**.

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

14-2-1 Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

Avec NFi = Note financière, MMD = Montant de l'offre la moins disante, MS = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

avec NF = Note finale ; Nt = Note technique

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux-disante, celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée. L'Autorité Contractante pourra rejeter les offres anormalement basses, sous réserve que le candidat ait été invité à fournir des justifications par écrit, mais jugées inacceptables.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Service de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51**. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS : au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

MAROUA le 29 Mai 2024

Le PRÉSIDENT

KALBASSOU Daniel

CONSEIL REGIONAL DE L'EXTREME NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 28/05/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : LYCEE DE FOTOKOL, CES DE MALTAM, ENIEG DE KOUSSERI, CETIC DE LOGONE-BIRNI, CETIC DE WAZA ET CES DE MAZERA, REGION DE L'EXTREME-NORD, EN PRODEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS ; IMPUTATION :

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

le Président du Conseil Régional de l'Extrême-Nord, autorité contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de six (06) blocs de deux (02) salles de classe dans le département du Logone et Chari dans les établissements ci-après : lycée de Fotokol, ces de Maltam, ENIEG de Kousseri, CETIC de Logone-Birni, CETIC de Waza et ces de Mazera, Région de l'Extrême-Nord, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries et élévation ;
- La charpente, couverture et plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

cent soixante-onze millions (171 000 000) de Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux similaires. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les travaux après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers. Les Travaux de construction de six (06) blocs de deux (02) salles de classe dans le département du Logone et Chari Région de l'Extrême-Nord, dans les établissements répartis comme suit :

DEPARTEMENTS ARRONDISSEMENTS ETABLISSEMENTS BENEFICIAIRES

LOGONE ET CHARI	FOTOKOL	LYCEE DE FOTOKOL
	MAKARY	CES DE MALTAM
	KOUSSERI	ENIEG DE KOUSSERI
	LOGONE BIRNI	CETIC DE LOGONE-BIRNI
	WAZA	CETIC DE WAZA
	ZINA	CES DE MAZERA

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **FEICOM, Exercice 2024 et suivants**, Imputation : pour un coût estimatif global de **cent soixante-onze millions (171 000 000) de Francs CFA** répartie comme suit :

DEPARTEMENTS	ARRONDISSEMENTS	ETABLISSEMENTS BENEFICIAIRES	MONTANT
LOGONE ET CHARI	FOTOKOL	LYCEE DE FOTOKOL	171 000 000
	MAKARY	CES DE MALTAM	
	KOUSSERI	ENIEG DE KOUSSERI	
	LOGONE BIRNI	CETIC DE LOGONE-BIRNI	
	WAZA	CETIC DE WAZA	
	ZINA	CES DE MAZERA	

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua au quartier Djarengol-Pitoaré Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51** ou dans le site du Conseil Régional de l'Extrême-Nord www.cren.cm dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** auprès du Receveur Régional de la Région-CTD de l'Extrême-Nord au quartier Djarengol-Pitoaré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Service de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua au quartier Djarengol-Pitoaré, **Tél/Fax : 222 29 01 50/ 222 29 01 51**, au plus tard le **26/06/2024 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 28/05/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : LYCEE DE FOTOKOL, CES DE MALTAM, ENIEG DE KOUSSERI, CETIC DE LOGONE-BIRNI, CETIC DE WAZA ET CES DE MAZERA, REGION DE L'EXTREME-NORD, EN PRODEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM, Exercice 2024 et suivants ; Imputation :

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Les délais d'exécution prévus par le Maître d'Ouvrage pour les travaux sont **de cent vingt (120) jours calendaires**. Ces délais comprennent les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et courent à compter des dates de notification d'Ordre de Service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, **une caution de soumission** (conforme au modèle joint en annexe) valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO, d'un montant **suivant le tableau ci-dessous** :

Département	Montant (FCFA)
LOGONE ET CHARI	3 420 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, datant de moins de **trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, **le 26/06/2024 à 13 heures** précises dans la salle de réunion de la Région-CTD de l'Extrême-Nord à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, **Tél : 222 29 01 50/ 222 29 01 51**, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

Critères éliminatoires :

Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ;
- 2) L'absence ou défaut de la caution de soumission ;
- 3) Le non remplacement d'un document non conforme dans les quarante-huit (48) heures suivant l'ouverture.

Offre technique

1. 1. Fausse déclaration ;
2. Documents falsifiés ou scannés ;
3. Avoir abandonné les chantiers au cours des trois (03) dernières années ;
4. Avoir des chantiers inachevés au Conseil Régional de l'Extrême-Nord au cours des trois (03) dernières années ;
5. La non maîtrise du site et la non existence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
6. **Note technique inférieure à 70%.**

Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le devis quantitatif et estimatif.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

Critères de qualification des offres techniques :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **critères** essentiels ci-dessous :

- Présentation ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Le matériel de chantier à mobiliser ;
- La méthodologie d'exécution ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise ;
- Le chiffre d'affaires de l'entreprise ;
- L'attestation de visite de site.

NB : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui

» supérieur ou égal à 70% seront examinées pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Le Président du Conseil Régional de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des Services de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51**. **Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

MAROUA le 28 Mai 2024

Le PRÉSIDENT

KALBASSOU Daniel

CONSEIL REGIONAL DE L'EXTREME NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 28/05/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU DIAMARE DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : CETIC DE DOGBA, CES BILINGUE DE DOUVANGAR, LYCEE DE MESKINE, CETIC DE PETTE, CES DE BOGO, CETIC DE DARGALA, LYCEE DE MASSAKAL ET LYCEE DE LOULOU, REGIONDE L'EXTREME-NORD, EN PRODEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS, IMPUTATION :

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Extrême-Nord, autorité contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de huit (08) blocs de deux (02) salles de classe dans le département du Diamaré dans les établissements ci-après : CETIC de Dogba, CES bilingue de Douvanger, lycée de Meskine, CETIC de Pette, CES de Bogo, CETIC de Dargala, lycée de Massakal et lycée de Loulou, Régionde l'Extrême-Nord, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries et élévation ;
- La charpente, couverture et plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

cent soixante-quatorze millions huit cent mille (174 800 000) de Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux similaires. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les travaux après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers. Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **FEICOM, Exercice 2024 et suivants**, Imputation : pour un coût estimatif global de **cent soixante-quatorze millions huit cent mille (174 800 000) de Francs CFA** répartie comme suit :

DEPARTEMENTS ARRONDISSEMENTS ETABLISSEMENTS BENEFICIAIRES MONTANT

DIAMARE	MAROUA II	CETIC DE DOGBA	174 800 000
	MERI	CES BILINGUE DE DOUVANGAR	
	MAROUA I	LYCEE DE MESKINE	
	PETTE	CETIC DE PETTE	
	BOGO	CES DE BOGO	
	DARGALA	CETIC DE DARGALA	
	GAZAWA	LYCEE DE MASSAKAL	
	NDOUKOULA	LYCEE DE LOULOU	

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua au quartier Djarengol-Pitoaré Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51** ou dans le site du Conseil Régional de l'Extrême-Nord www.cren.cm dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** auprès du Receveur Régional de la Région-CTD de l'Extrême-Nord au quartier Djarengol-Pitoaré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Service de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua au quartier Djarengol-Pitoaré, **Tél/Fax : 222 29 01 50/ 222 29 01 51**, au plus tard le **26/06/2024 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 28/05/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU DIAMARE DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : CETIC DE DOGBA, CES BILINGUE DE DOUVANGAR, LYCEE DE MESKINE, CETIC DE PETTE, CES DE BOGO, CETIC DE DARGALA, LYCEE DE MASSAKAL ET LYCEE DE LOULOU, REGION DE L'EXTREME-NORD, EN PRODEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT : FEICOM, Exercice 2024 et suivants

Imputation :

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Les délais d'exécution prévus par le Maître d'Ouvrage pour les travaux sont **de cent vingt (120) jours calendaires**. Ces délais comprennent les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et courent à compter des dates de notification d'Ordre de Service de commencer la prestation. Pour le soumissionnaire retenu, le cautionnement provisoire restera valable jusqu'à ce que le cautionnement définitif soit constitué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, **une caution de soumission** (conforme au modèle joint en annexe) valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO, d'un montant **suivant le tableau ci-dessous** :

Département	Montant (FCFA)
DIAMARE	3 496 000

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, datant de moins de **trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, datant de moins de **trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, **le 26/06/2024 à 13 heures** précises dans la salle de réunion de la Région-CTD de l'Extrême-Nord à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, **Tél : 222 29 01 50/ 222 29 01 51**, en présence des soumissionnaires.



14. Critères d'évaluation

CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

Critères éliminatoires :

Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ;
- 2) L'absence ou défaut de la caution de soumission ;
- 3) Le non remplacement d'un document non conforme dans les quarante-huit (48) heures suivant l'ouverture.

Offre technique

1. 1. Fausse déclaration ;
2. Documents falsifiés ou scannés ;
3. Avoir abandonné les chantiers au cours des trois (03) dernières années ;
4. Avoir des chantiers inachevés au Conseil Régional de l'Extrême-Nord au cours des trois (03) dernières années ;
5. La non maîtrise du site et la non existence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
6. **Note technique inférieure à 70%.**

Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le devis quantitatif et estimatif.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

Critères de qualification des offres techniques :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **critères** essentiels ci-dessous :

- Présentation ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Le matériel de chantier à mobiliser ;
- La méthodologie d'exécution ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise ;
- Le chiffre d'affaires de l'entreprise ;
- L'attestation de visite de site.

NB : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui

» supérieur ou égal à 70% seront examinées pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Le Président du Conseil Régional de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des Services de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51**. **Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

MAROUA le 28 Mai 2024

Le PRÉSIDENT

KALBASSOU Daniel

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 010/DC/FEICOM/CIPM/2024 DU 03 JUIN 2024 POUR L'ÉDITION DU LIVRE INTITULÉ « FEICOM, 50 ANS AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ».

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation en vue de l'édition du livre intitulé « FEICOM, 50 ans au cœur du développement local ».

Les caractéristiques techniques desdites prestations sont spécifiées dans le dossier de Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objets de la présente Demande de Cotation, consistent en l'édition et la livraison du livre intitulé « FEICOM, 50 ans au cœur du développement local » en papier recyclé.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes prestations est de **quarante-cinq millions (45 000 000) francs CFA TTC**.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de l'édition, pouvant justifier d'une expérience minimale au cours des cinq (05) ans dans l'édition et la production de documents de référence en papier recyclé et jouissant d'une capacité financière de **quarante-cinq millions (45 000 000) F CFA**.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget du FEICOM, Exercice 2024, sur la ligne budgétaire 67-01- 13 « Publications ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements sis à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM à MIMBOMAN

Tél : (237)222 23 51 64, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE

Fax : (237) 222 23 17 59

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), rue 4.561, BP 718 Yaoundé, Téléphone 222 23 51 64 ; Poste 217, Porte 11- ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **cinquante-cinq mille (55.000)** francs CFA non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat de la Demande de Cotation.

11. Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé et scellé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à Mimboman, au plus tard le **04 juillet 2024 à 12 heures** précises et devra porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION N°010/DC/FEICOM/CIPM/2024 DU 03 juin 2024.

POUR L'EDITION DU LIVRE INTITULE « FEICOM, 50 ANS AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT LOCAL ».

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **04 juillet 2024** à 12 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet de la présente Consultation est fixé à dix (10) jours à compter de la date de délivrance de la notification d'ordre de service matérialisé par le « BAT ».

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission de soumission établi par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, dont la liste figure dans la pièce VII de la Demande de Cotation, d'un montant de **neuf cent mille (900 000)** francs CFA, acquitté à la main par l'émetteur et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est l'un des deux modes de soumission ci-après : en ligne ou hors ligne.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le **04 juillet 2024 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de ladite Commission située à l'ancien siège du FEICOM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire ayant une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'Offre financière évaluée, est la moins-disante

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème technique ou lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM.

Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE FEICOM, Rue 4.561

Fax : (237) 222 23 17 59

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

YAOUNDE le 3 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

CONSEIL REGIONAL DE L'EXTREME NORD

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 29/05/2024, POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO DANAY DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : CES DE POLGUE, CETIC DE BANGANA, CETIC DE DJONDONG, CETIC DE DOREISSOU, CETIC DE MAOUDA, CETIC DE VELE, CES DE ZARIA, CES DE BAIGA ET LYCEE DE KONKORONG, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE2024 ET SUIVANTS ; IMPUTATION :

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, pour la maitrise d'œuvre des travaux de construction de neuf (09) blocs de deux (02) salles de classe dans le département du Mayo Danay dans les établissements ci-après : CES de Polgue, CETIC de Bangana, CETIC de Djondong, CETIC de Doreissou, CETIC de Maouda, CETIC de Vele, CES de Zaria, CES de Baiga et lycée de Konkorong, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra :

Surveiller et contrôler les travaux :

- Exploiter les documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;
- Suivre l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
- Contrôler les pièces techniques notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
- Contrôler la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
- Produire des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
- Veiller à la qualité des matériaux utilisés pour les travaux ;
- Produire un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux.
 - Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
 - Veiller à la qualité des matériaux utilisés pour les travaux ;
 - Conduire les opérations préalables jusqu'à la réception provisoire des travaux ;
 - Une mission de contrôle sous la supervision du Maître d'Ouvrage procèdera à un contrôle pendant l'exécution des travaux ;
 - Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
 - Veiller à l'établissement du projet d'exécution et du plan de récolement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

quinze millions deux cent quarante-deux mille six cent trente-deux (15 242 632) Francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques régulièrement installées au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres est financé le FEICOM, Exercice 2024, Imputation :
.. et pour un coût estimatif global de **quinze millions deux cent quarante-deux mille six cent trente-deux (15 242 632) Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) et dans le site web www.cre

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres des Services de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua au quartier Djarengol-Pitoaré Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51**, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **quarante mille (40 000) Francs CFA** auprès du Receveur de la Région-CTD de l'Extrême-Nord au quartier Djarengol-Pitoaré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Service du Conseil Régional de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua, Cellule d'Appui au lancement des offres au quartier Djarengol-Pitoaré, Tél/Fax : 222 29 01 50/ 222 29 01 51, au plus tard le **27/06/2024 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 29/05/2024, POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO DANAY DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : CES DE POLGUE, CETIC DE BANGANA, CETIC DE DJONDONG, CETIC DE DOREISSOU, CETIC DE MAOUDA, CETIC DE VELE, CES DE ZARIA, CES DE BAIGA ET LYCEE DE KONKORONG, EN PROCEDURE D'URGENCE.

Financement : FEICOM, Exercice 2024 et Suivants ;

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Les délais d'exécution prévus par le Maître d'Ouvrage pour les prestations sont de **cent-cinquante (150) jours calendaires**. Ces délais comprennent les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et courent à compter des dates de notification des Ordres de Service de commencer la prestation. Pour le soumissionnaire retenu, le cautionnement provisoire restera valable jusqu'à ce que le cautionnement définitif soit constitué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres **d'un montant en F CFA de trois cent quatre mille huit cent cinquante-trois (304 853)**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en **deux (02) temps**. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **27/06/2024 à 13 heures** précises dans la salle de réunion du Conseil Régional de l'Extrême-Nord à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, **Tél : 222 29 01 50/ 222 29 01 51**, en présence des soumissionnaires.

NB : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu le dossier administratif conforme et obtenu une note technique égale ou supérieure à **70 points sur 100**.

NB :

- Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa mise en disponibilité, révocation, etc...de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

- La présence d'une photocopie certifiée conforme de l'attestation de Catégorisation délivrée par le MINMAP ou son représentant dûment mandaté dispense le soumissionnaire de la production dans son offre technique les pièces suivantes :

- Les pièces justificatives de son chiffre d'affaires ;
- Les pièces justificatives de ses références ;
- Les pièces justificatives de ses moyens techniques et logistiques ;
- Les pièces justificatives de son personnel permanent ;
- Les pièces justificatives de la location de son siège.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation des offres

Critères éliminatoires

Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ;
- 2) L'absence ou défaut de la caution de soumission ;
- 3) Dossier administratif resté incomplet 48 heures après l'ouverture des offres.

Offre technique

- 1) Fausse déclaration ;
- 2) Documents falsifiés ou scannés ;
- 3) Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- 4) Non satisfaction, au moins, à **soixante-dix (70) critères** essentiels sur **cent (100)**, soit une note technique **inférieure à 70%**.

Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié du devis estimatif et quantitatif.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur **50 points** ;
- Expérience du BET sur **30 points** ;
- Moyens techniques et matériels sur **20 points**.

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

Avec NFi = Note financière, MMD = Montant de l'offre la moins disante, MS = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

avec NF = Note finale ; Nt = Note technique

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux-disante, celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée. L'Autorité Contractante pourra rejeter les offres anormalement basses, sous réserve que le candidat ait été invité à fournir des justifications par écrit, mais jugées inacceptables.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Service de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51**. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS : au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

MAROUA le 29 Mai 2024

Le PRÉSIDENT

KALBASSOU Daniel

CONSEIL REGIONAL DE L'EXTREME NORD

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 28/05/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : CETIC DE HINA, LYCEE BILINGUE DE BOUKOULA, CES DE KILA, CES DE BAO NDEVGAI, CES DE ZAKOURMA ET CES DE ZEHLEVED, REGIONDE L'EXTREME-NORD, EN PRODEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS ; IMPUTATION :

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

le Président du Conseil Régional de l'Extrême-Nord, autorité contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de six (06) blocs de deux (02) salles de classe dans le département du Mayo Tsanaga dans les établissements ci-après : CETIC de Hina, lycée bilingue de Boukoula, CES de Kila, CES de Bao Ndevgai, CES de Dzokourma et CES de Zehleved, Régionde l'Extrême-Nord, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries et élévation ;
- La charpente, couverture et plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

cent cinquante millions (150 000 000) de Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux similaires. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les travaux après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers. Les Travaux de construction de six (06) blocs de deux (02) salles de classe dans le département du Mayo Tsanaga, Régionde l'Extrême-Nord, dans les établissements répartis comme suit :

DEPARTEMENT ARRONDISSEMENTS ETABLISSEMENTS BENEFICIAIRES

MAYO TSANAGA	HINA	CETIC DE HINA
	BOURHA	LYCEE BILINGUE DE BOUKOULA
	MOGODE	CES DE KILA
	SOULEDE-ROUA	CES DE BAO NDEVGAÏ
	KOZA	CES DE DZOKOURMA
	MOZOGO	CES BILINGUE DE ZEHLEVED

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **FEICOM, Exercice 2024 et suivants**, Imputation : pour un coût estimatif global de **cent cinquante millions (150 000 000) de Francs CFA** répartie comme suit :

DEPARTEMENT	ARRONDISSEMENTS	ETABLISSEMENTS BENEFICIAIRES	MONTANT
MAYO TSANAGA	HINA	CETIC DE HINA	150 000 000
	BOURHA	LYCEE BILINGUE DE BOUKOULA	
	MOGODE	CES DE KILA	
	SOULEDE-ROUA	CES DE BAO NDEVGAÏ	
	KOZA	CES DE DZOKOURMA	
	MOZOGO	CES BILINGUE DE ZEHLEVED	

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua au quartier Djarengol-Pitoaré Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51** ou dans le site du Conseil Régional de l'Extrême-Nord www.cren.cm dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA** auprès du Receveur Régional de la Région-CTD de l'Extrême-Nord au quartier Djarengol-Pitoaré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Service de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua au quartier Djarengol-Pitoaré, **Tél/Fax : 222 29 01 50/ 222 29 01 51**, au plus tard le **26/06/2024 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 28/05/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : CETIC DE HINA, LYCEE BILINGUE DE BOUKOULA, CES DE KILA, CES DE BAO NDEVGAI, CES DE DZOKOURMA ET CES DE ZEHLEVED, REGION DE L'EXTREME-NORD, EN PRODEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM, Exercice 2024 et suivants ; Imputation :

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Les délais d'exécution prévus par le Maître d'Ouvrage pour les travaux sont **de cent vingt (120) jours calendaires**. Ces délais comprennent les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et courent à compter des dates de notification d'Ordre de Service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, **une caution de soumission** (conforme au modèle joint en annexe) valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO, d'un montant **suivant le tableau ci-dessous** :

Département	Montant (FCFA)
MAYO TSANAGA	3 000 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, datant de moins de **trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, **le 26/06/2024 à 13 heures** précises dans la salle de réunion de la Région-CTD de l'Extrême-Nord à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, **Tél : 222 29 01 50/ 222 29 01 51**, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

Critères éliminatoires :

Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ;
- 2) L'absence ou défaut de la caution de soumission ;
- 3) Le non remplacement d'un document non conforme dans les quarante-huit (48) heures suivant l'ouverture.

Offre technique

1. 1. Fausse déclaration ;
2. Documents falsifiés ou scannés ;
3. Avoir abandonné les chantiers au cours des trois (03) dernières années ;
4. Avoir des chantiers inachevés au Conseil Régional de l'Extrême-Nord au cours des trois (03) dernières années ;
5. La non maîtrise du site et la non existence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
6. **Note technique inférieure à 70%.**

Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le devis quantitatif et estimatif.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

Critères de qualification des offres techniques :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **critères** essentiels ci-dessous :

- Présentation ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Le matériel de chantier à mobiliser ;
- La méthodologie d'exécution ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise ;
- Le chiffre d'affaires de l'entreprise ;
- L'attestation de visite de site.

NB : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui

» supérieur ou égal à 70% seront examinées pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Le Président du Conseil Régional de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des Services de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51**. **Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

MAROUA le 28 Mai 2024

Le PRÉSIDENT

KALBASSOU Daniel

CONSEIL REGIONAL DE L'EXTREME NORD

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 29/05/2024 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO KANI DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : LYCEE DE BIZILI, CES DE KORRE, CES DE DARAM, CES DE DAMAI, LYCEE BILINGUE DE MINDIF, LYCEE TECHNIQUE DE DZIGUILAO ET CES BILINGUE DE GUIDIGUIS, EN PROCEDURE D'URGENCE.
FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS ; IMPUTATION :**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

le présent appel d'offres a pour objet la maitrise d'œuvre des travaux de construction de six (06) blocs de deux (02) salles de classe dans le département du Mayo Kani dans les établissements ci-après : lycée de Bizili, CES de Korre, CES de Daram, CES de Damai, lycée bilingue de Mindif, lycée Technique de Dziguilao et CES bilingue de Guidiguis, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra :

Surveiller et contrôler les travaux :

- Exploiter les documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;
- Suivre l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
- Contrôler les pièces techniques notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
- Contrôler la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
- Produire des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
- Veiller à la qualité des matériaux utilisés pour les travaux ;
- Produire un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux.
 - Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
 - Veiller à la qualité des matériaux utilisés pour les travaux ;
 - Conduire les opérations préalables jusqu'à la réception provisoire des travaux ;
 - Une mission de contrôle sous la supervision du Maître d'Ouvrage procèdera à un contrôle pendant l'exécution des travaux ;
 - Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
 - Veiller à l'établissement du projet d'exécution et du plan de récolement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

dix millions deux cent sept mille cinq cents (10 207 500) Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques régulièrement installées au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres est financé le FEICOM, Exercice 2024, Imputation : et pour un coût estimatif global de **dix millions deux cent sept mille cinq cents (10 207 500) Francs CFA**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) et dans le site web www.cre

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres des Services de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua au quartier Djarengol-Pitoaré Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51**, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **quarante mille (40 000) Francs CFA** auprès du Receveur de la Région-CTD de l'Extrême-Nord au quartier Djarengol-Pitoaré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Service du Conseil Régional de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua, Cellule d'Appui au lancement des offres au quartier Djarengol-Pitoaré, Tél/Fax : 222 29 01 50/ 222 29 01 51, au plus tard le **27/06/2024 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 29/05/2024, POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO KANI DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : LYCEE DE BIZILI, CES DE KORRE, CES DE DARAM, CES DE DAMAI, LYCEE BILINGUE DE MINDIF, LYCEE TECHNIQUE DE DZIGUILAO ET CES BILINGUE DE GUIDIGUIS, EN PROCEDURE D'URGENCE. Financement : FEICOM, Exercice 2024 et Suivants ; Imputation :

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Les délais d'exécution prévus par le Maître d'Ouvrage pour les prestations sont de **cent-cinquante (150) jours calendaires**. Ces délais comprennent les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et courent à compter des dates de notification des Ordres de Service de commencer la prestation. Pour le soumissionnaire retenu, le cautionnement provisoire restera valable jusqu'à ce que le cautionnement définitif soit constitué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres **d'un montant en F CFA de deux cent quatre mille cent cinquante (204 150)**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en **deux (02) temps**. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **27/06/2024** à **13 heures** précises dans la salle de réunion du Conseil Régional de l'Extrême-Nord à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, **Tél : 222 29 01 50/ 222 29 01 51**, en présence des soumissionnaires.

NB : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu le dossier administratif conforme et obtenu une note technique égale ou supérieure à **70 points sur 100**.

NB :

- Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa mise en disponibilité, révocation, etc...de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

- La présence d'une photocopie certifiée conforme de l'attestation de Catégorisation délivrée par le MINMAP ou son représentant dûment mandaté dispense le soumissionnaire de la production dans son offre technique les pièces suivantes :

- Les pièces justificatives de son chiffre d'affaires ;
- Les pièces justificatives de ses références ;
- Les pièces justificatives de ses moyens techniques et logistiques ;
- Les pièces justificatives de son personnel permanent ;
- Les pièces justificatives de la location de son siège.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation des offres

Critères éliminatoires

Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ;
- 2) L'absence ou défaut de la caution de soumission ;
- 3) Dossier administratif resté incomplet 48 heures après l'ouverture des offres.

Offre technique

- 1) Fausse déclaration ;
- 2) Documents falsifiés ou scannés ;
- 3) Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- 4) Non satisfaction, au moins, à **soixante-dix (70) critères** essentiels sur **cent (100)**, soit une note technique **inférieure à 70%**.

Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié du devis estimatif et quantitatif.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur **50 points** ;
- Expérience du BET sur **30 points** ;
- Moyens techniques et matériels sur **20 points**.

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

Avec NFi = Note financière, MMD = Montant de l'offre la moins disante, MS = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

avec NF = Note finale ; Nt = Note technique

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux-disante, celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée. L'Autorité Contractante pourra rejeter les offres anormalement basses, sous réserve que le candidat ait été invité à fournir des justifications par écrit, mais jugées inacceptables.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Service de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51**. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS : au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

MAROUA le 29 Mai 2024

Le *PRÉSIDENT*

KALBASSOU Daniel

CONSEIL REGIONAL DE L'EXTREME NORD

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°17/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 29/05/2024 , POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA ET MAYO SAVA DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : CETIC DE HINA, LYCEE BILINGUE DE BOUKOULA, CES DE KILA, CES DE BAO NDEVGAI, CES DE DZOKOURMA, CES DE TOLKOMARI, CES DE DOULO ET CETIC DE DALA ZOULGO CES DE ZEHLEVED, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS ; IMPUTATION :

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

le présent appel d'offres a pour objet la maitrise d'œuvre des travaux de construction de neuf (09) blocs de deux (02) salles de classe dans le département du Mayo Tsanaga et Mayo Sava dans les établissements ci-après : CETIC de Hina, lycée bilingue de Boukoula, CES de Kila, CES de Bao Ndevgai, CES de Dzokourma, CES de Zehleved, CES de Tolkomari, CES de Doulo et CETIC de Dala zoulgo, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra: Surveiller et contrôler les travaux :

- Exploiter les documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;
- Suivre l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
- Contrôler les pièces techniques notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
- Contrôler la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
- Produire des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
- Veiller à la qualité des matériaux utilisés pour les travaux ;
- Produire un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux.
 - Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
 - Veiller à la qualité des matériaux utilisés pour les travaux ;
 - Conduire les opérations préalables jusqu'à la réception provisoire des travaux ;
 - Une mission de contrôle sous la supervision du Maître d'Ouvrage procèdera à un contrôle pendant l'exécution des travaux ;
 - Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
 - Veiller à l'établissement du projet d'exécution et du plan de récolement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

quatorze millions six cent soixante-huit mille cent soixante-dix-huit (14 668 178) Francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques régulièrement installées au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres est financé le FEICOM, Exercice 2024, Imputation :
et pour un coût estimatif global de **quatorze millions six cent soixante-huit mille cent soixante-dix-huit (14 668 178) Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) et dans le site web www.cre

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres des Services de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua au quartier Djarengol-Pitoaré Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51**, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **quarante mille (40 000) Francs CFA** auprès du Receveur de la Région-CTD de l'Extrême-Nord au quartier Djarengol-Pitoaré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Service du Conseil Régional de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua, Cellule d'Appui au lancement des offres au quartier Djarengol-Pitoaré, Tél/Fax : 222 29 01 50/ 222 29 01 51, au plus tard le **27/06/2024 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°17/AONO/CREN/CIPM/TBEC/2024 DU 29/05/2027, POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA ET MAYO SAVA DANS LES ETABLISSEMENTS CI-APRES : CETIC DE HINA, LYCEE BILINGUE DE BOUKOULA, CES DE KILA, CES DE BAO NDEVGAI, CES DE DZOKOURMA, CES DE ZEHLEVED, CES DE TOLKOMARI, CES DE DOULO ET CETIC DE DALA ZOULGO, EN PROCEDURE D'URGENCE. Financement FEICOM, Exercice 2024 et Suivants ; Imputation :

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Les délais d'exécution prévus par le Maître d'Ouvrage pour les prestations sont de **cent-cinquante (150) jours calendaires**. Ces délais comprennent les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et courent à compter des dates de notification des Ordres de Service de commencer la prestation. Pour le soumissionnaire retenu, le cautionnement provisoire restera valable jusqu'à ce que le cautionnement définitif soit constitué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres **d'un montant en F CFA de deux cent quatre-vingt-treize mille trois cent soixante-quatre (293 364)**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en **deux (02) temps**. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **27/06/2024 à 13 heures** précises dans la salle de réunion du Conseil Régional de l'Extrême-Nord à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, **Tél : 222 29 01 50/ 222 29 01 51**, en présence des soumissionnaires.

NB : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu le dossier administratif conforme et obtenu une note technique égale ou supérieure à **70 points sur 100**.

NB :

- Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa mise en disponibilité, révocation, etc...de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

- La présence d'une photocopie certifiée conforme de l'attestation de Catégorisation délivrée par le MINMAP ou son représentant dûment mandaté dispense le soumissionnaire de la production dans son offre technique les pièces suivantes :

- Les pièces justificatives de son chiffre d'affaires ;
- Les pièces justificatives de ses références ;
- Les pièces justificatives de ses moyens techniques et logistiques ;
- Les pièces justificatives de son personnel permanent ;
- Les pièces justificatives de la location de son siège.

14. Critères d'évaluation

1. 1. Critères d'évaluation des offres

Critères éliminatoires

Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ;
- 2) L'absence ou défaut de la caution de soumission ;
- 3) Dossier administratif resté incomplet 48 heures après l'ouverture des offres.

Offre technique

- 1) Fausse déclaration ;
- 2) Documents falsifiés ou scannés ;
- 3) Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- 4) Non satisfaction, au moins, à **soixante-dix (70) critères** essentiels sur **cent (100)**, soit une note technique **inférieure à 70%**.

Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié du devis estimatif et quantitatif.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur **50 points** ;
- Expérience du BET sur **30 points** ;
- Moyens techniques et matériels sur **20 points**.

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

Avec NFi = Note financière, MMD = Montant de l'offre la moins disante, MS = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

avec NF = Note finale ; Nt = Note technique

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux-disante, celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée. L'Autorité Contractante pourra rejeter les offres anormalement basses, sous réserve que le candidat ait été invité à fournir des justifications par écrit, mais jugées inacceptables.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Service de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51**. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS : au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

MAROUA le 29 Mai 2024

Le PRÉSIDENT

KALBASSOU Daniel

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINEFOP/CIPM/2024 DU 31 MAI 2024 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 35 122 01 340010 524118

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En vue de la poursuite du processus d'amélioration du cadre de travail amorcé depuis quelques années, le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle lance une Demande de Cotation pour l'acquisition du matériel de bureau pour les services centraux du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation comprennent la fourniture dans les services centraux du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du matériel suivant :

- Scanners ;
- Echelles ;
- Décamètre ;
- Escabeau ;
- Chignole ;
- Rallonge électrique ;
- Manomètre ;
- Lampe à souder ;
- Dudgeonnière ;
- Pince multiprise ;
- Marteau ;
- Clés ;
- Coupe-tube ;
- Blouse ;
- Casque de chantier ;
- Chaussure de sécurité ;
- Jeu de tournevis ;
- Multimètre.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **Dix millions (10 000 000) de Francs FCFA.**

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toute entreprise de droit camerounais justifiant d'une bonne expérience dans le domaine de la fourniture et de la distribution des équipements et matériels sollicités.

6. Financement

Les prestations, objet du présent avis de consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, EXERCICE 2024, suivant l'imputation 58 35 122 01 340010 524118.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bureau des Appels d'Offres, sise à Nlongkak-Yaoundé, **Tél. :222 20 03 39/222 20 45 81 ; Fax 222 20 28 06** et la version électronique sur la plateforme Cameroon Online E-Procurement System (COLEPS) aux adresses <http://www.marchespublics.com> et <http://www.publicscontracts.com> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bureau des Appels d'Offres sise à Nlongkak-Yaoundé, **Tél. :222 20 03 39/222 20 45 81 ; Fax 222 20 28 06** dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public par le soumissionnaire, d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Soumission en ligne

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard **le 07 juillet 2024 à 11 heures précises**, heure locale, (www.marchespublics.cm). Dans les mêmes délais, une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD...) sera déposée sous pli fermé à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bureau des Appels d'Offres, sise à Nlongkak-Yaoundé.

Soumission hors ligne

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires dont l'original marqué comme tel, devront être déposées sous pli scellé à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle au plus tard **le 07 juillet 2024 à 11heures précises** sous enveloppe scellée et cachetée, adressée au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle avec la mention :

CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINEFOP/CIPM/2024 DU 31 MAI 24 EN VUE DE LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BUREAU DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Passé ce délai, aucun pli ne sera accepté. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des équipements et de l'exécution des prestations objet de la présente consultation est de **quatre-vingt-dix (90) jours** et le lieu de livraison et d'exécution est : **le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°10 de la Demande de Cotation, d'un montant de **Deux cent mille (200 000) francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les autorités compétentes, conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois au moment du dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis de Consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances au moment de l'ouverture des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un temps **le 07 juillet 2024 à 12 heures précises** dans la salle de conférences du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle sise l'Immeuble ministériel de Nlongkak par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de ce département ministériel, en présence des soumissionnaires désirant y prendre part ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

a - Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Non production d'une pièce administrative au-delà du moratoire réglementaire de 48 heures ;
- Non-conformité aux spécifications techniques du dossier de consultation ou offre technique et financière incomplète ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Absence des prospectus originaux avec photos, accompagnés d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
- Absence d'une attestation de surface financière d'au moins 50% du cout prévisionnel de la prestation, délivrée par une Banque ;
- Non-conformité aux spécifications techniques des items 1, 2 et 3.

b - Critères essentiels

- La présentation de l'offre ;
- Les références du soumissionnaire dans le domaine concerné ;
- Avoir effectué avec succès au moins deux prestations similaires au cours des trois dernières années. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants : la copie de l'extrait du contrat comportant les 1^{ières} et dernières pages et le procès-verbal de réception des fournitures et/ou l'attestation de bonne fin délivrée par le Maître d'ouvrage ou ses services.
- Délais d'exécution ;
- Garantie ;
- Preuve d'acceptation des conditions du Marché (descriptif de la fourniture paraphé, cacheté, daté à chaque page et signé avec la mention « lu et approuvé » à la dernière page).

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les locaux indiqués ci-dessus, auprès du Directeur des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Tel : 222 20 03 39 / 222 20 45 81 au Bureau des Appels d'Offres ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.com> et <http://www.publicscontracts.com>

YAOUNDE le 31 Mai 2024

Le *MINISTRE*

ISSA TCHIROMA BAKARY

COMMUNE DE BIWONG BULU

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002
/AONO/PU/CB-BBU/SIGAMP/CIPM/2024 DU 21/05/2024 POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES
LAMPADAIRES POUR ECLAIRAGE DE LA VOIRIE DE BIWONG-BULU DANS LA COMMUNE DE
BIWONG-BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 38 108 02 641811 523415

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de Biwong-Bulu, Autorité contractante, lance un Appel D'offres National Ouvert en Procédure d'urgence pour les travaux d'installation des lampadaires pour éclairage de la voirie Biwong-Bulu dans la Commune de Biwong-Bulu, Département de la Mvila, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent l'installation de Trente-trois (33) lampadaires solaires dans la ville Biwong-Bulu.

- Installation de chantier, Amené et repli du matériel ;
- Etudes et piquetage ;
- Projet d'exécution et plan de recollement des candelabres solaires et fourniture de la documentation technique ;
- Fixation et pose candelabre complet, type LED 120 W, Hauteur de feu 7m, poteau en acier galvanisé, efficacité lumineuse = 14000 Lm, batterie lithium capacité 3,2 V/ 200 Ah, panneau solaire puissance : 5V/ 180 W, régulateur MPPT + Interrupteur crépusculaire intégré compris toute sujétions ; - Construction de massif de fondation en béton armé dim.50X50X100 cm ;
- Manutention des candelabres et autres accessoires

Les détails desdits travaux sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et dans le Devis Estimatif et Quantitatif, parties intégrantes du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Quarante millions (40 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à conditions égales, à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur expertise dans le domaine et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres. La constitution des entreprises en groupement est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDUH, Exercice 2024. Imputation budgétaire : N° 58 38 108 02 641811 523415

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au SIGAMP de la Commune de Biwong-Bulu dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du SIGAMP (683689096- 699601138- 698 18 55 90) de la Commune de Biwong-Bulu dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de quarante mille (40.000) FCFA représentant les frais d'acquisition du dossier payables à la Recette municipale ou dans les Services du Trésor Public d'Ebolowa.

9. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra parvenir exceptionnellement à la Préfecture d'Ebolowa ou un Agent du SIGAMP de la Commune de Biwong-Bulu les accueillera, **au plus tard le 19/06/2024 à 13 Heures** précises.

En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les sous-plis devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
002/AONO/PU/C-BBU/SIGAMP/CIPM /2024 du 21/05/2024 POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES
LAMPADAIRES POUR ECLAIRAGE DE LA VOIRIE DE BIWONG-BULU DANS LA COMMUNE DE
BIWONG-BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois, soit quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°14 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de huit cent mille (800 000) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui s'effectuera en un (01) seul temps, aura lieu exceptionnellement à la Préfecture d'Ebolowa **le 19/06/2024 à 13** précises à la Commune de Biwong-Bulu par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier seront admis à assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire oui/non. Critères éliminatoires

L'absence de la caution de soumission ;

L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48h après le dépôt des offres ;

La présence de fausses déclarations, des pièces falsifiées ou scannées dans l'offre du soumissionnaire sans préjudice des poursuites judiciaires ;

L'absence d'une attestation de non abandon ; ? La non-conformité de l'offre aux spécifications techniques ci-après : Plan type, méthodologie d'exécution des travaux, délai d'exécution des travaux, devis descriptif, estimatif et quantitatif ; ? L'absence d'un prix unitaire quantifié Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires et ou dans le sous détail des prix ; ? L'absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié ;

Note technique inférieure à 75% des « oui » ;

Non-respect de deux critères essentiels ;

Absence ou non-conformité de surface financière dans l'offre technique ;

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en huit (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies :

La présentation générale de l'offre ;

La capacité financière supérieure ou égale à Au moins deux tiers du montant prévisionnel ;

Les références du soumissionnaire dans les travaux d'éclairage urbain par énergie solaire ;

Les qualifications et expérience du personnel d'encadrement des travaux ;

La disponibilité du matériel de chantier et des équipements à mobiliser ;

La méthodologie d'exécution et planning des travaux ;

L'acceptation des clauses de la lettre commande (CCTP, CCAP et CCES) paraphé, signé et daté ;

La Rapport de visite de chantier signé par le conducteur des travaux avec photos en couleur.

La qualification technique s'obtient après satisfaction des cinq (05) critères essentiels sus-listés. À défaut d'offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

À l'issue de l'évaluation technique, seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de « oui » seront retenues pour l'évaluation financière.

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

L'adjudicataire du Marché sera le soumissionnaire remplissant toutes les conditions administratives et les capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux, et dont l'offre financière a été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au SIGAMP de la Commune de Biwong-Bulu (683 68 90 96 – 699 60 11 38 -).

BIWONG-BULU le 21 Mai 2024

Le MAIRE

EBIA NDONGO Samuel

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !